



9^{ème} Assemblée générale de l'Union des Gestionnaires d'Aéroports d'Afrique du Centre et de l'Ouest

Dakar
Du 10 au 12 Juin 2015
King Fadh Palace






Aéroports et Qualité de services

ENQUÊTE

MERCREDI 10 JUN 2015
NUMÉRO 1193

100F www.enqueteplus.com

ABDOULAYE WADE / MODOU DIAGNE FADA

Le clash !



Me Wade : "Que Fada jure sur le Coran qu'il n'a rien reçu de Macky !"
Fada : "Je suis déçu et amer mais nous continuerons le combat" P.3

ITW - IBRAHIMA NDIAYE (DG BOM)
"On ne peut basculer l'administration par magie"



PIT-APR
Macky et Dansokho arrondissent les angles




Ciments SOCOCIM, seuls ciments certifiés normes européennes produits en Afrique de l'Ouest

CE  

La Différence par l'Expérience

Direction Commerciale : Rond-point Sococim (Bata) Rufisque • Tél : 33 839 88 60 • Fax : 33 839 88 99 • Email : commercial@sococim.sn

AUDIENCE SPÉCIALE AU PALAIS

Le Président Sall et Dansokho arrondissent les angles



Une tempête dans un verre d'eau, c'est sans doute ainsi qu'il faut qualifier la malaise qui s'est emparé de Benno Bokk Yaakaar, après les déclarations d'Amath Dansokho sur la situation du pays, dans un contexte de délestages et de pénurie d'eau. Car aussitôt arrivé à Dakar, le Président Macky Sall a reçu le ministre d'Etat Amath Dansokho, par ailleurs Président d'honneur du Parti de l'indépendance et du tra-

vail (Pit). Ils se sont parlé loin des regards indiscrets et après cela, les choses sont rentrées dans l'ordre. Il faut dire que le Président Sall avait déjà été bien briefé sur l'état d'esprit d'Amath Dansokho qui a une posture d'esprit assez libéré sans toutefois être nocif. Dans l'interview qu'il nous a accordée hier, il s'est dit "étonné" que les gens le créditent de certaines opinions (...). "Mes positions sont connues et je n'ai pas besoin de les réciter

comme dans un cours. J'ai toujours soutenu que la victoire du Président Macky Sall a été une victoire pour le Sénégal. (...) J'ai toujours dit que c'est un homme sérieux au travail, organisé, maître de ses dossiers et d'une capacité de travail exceptionnelle". Il avait démenti une volonté qui lui a été prêtée de vouloir casser Benno et accélérer une recomposition. Il a confié à EnQuête : "Il y a des gens qui pensent que je suis de trop dans le gouvernement. Mais cela, ce n'est pas une surprise parce que je le savais dès le début. Je connais les tenants de ce courant au sein du gouvernement". Au lendemain de l'interview accordée par Amath Dansokho au journal L'Observateur, plusieurs responsables apéristes étaient montés au créneau pour attaquer le président d'honneur du Pit. Dansokho avait ensuite été reçu par le Premier ministre. ■

REFONDATEURS

Les initiateurs du mémorandum pour pousser Me Wade à lancer les opérations de renouvellement des instances du Pds ne chôment pas. Malgré l'ampleur de leur chantier, la plupart d'entre eux n'oublient pas leurs fonctions, purement politiques pour certains comme Modou Diagne Fada, président du groupe parlementaire "Libéraux et Démocrates", député de l'Uemoa, d'autres gardent intactes leurs activités académiques ou d'ordre privé. Il faut bien vivre. Membre de la "refondation du Pds", l'ancien ministre de la Jeunesse et actuel maire de Bignona, Mamadou Lamine Keïta, qui avait lu le mémorandum le 1er juin dernier au nom de ses "frères", absent hier lors de leur conférence de presse, est en réalité à Bamako depuis quelques jours. Universitaire, il donne des cours d'économie dans la capitale malienne, a-t-on appris auprès de ses proches. Modou Diagne Fada lui-même prend les airs ce soir pour se rendre en Suisse.

non-lieu à Me Sall. Ou à défaut, une ordonnance de renvoi en jugement. Me Sall a été inculpé pour offense au Chef de l'Etat et appel à l'insurrection. Après son audition au fond, courant avril, ses conseils avaient déposé une demande de liberté provisoire. La demande a été déclarée irrecevable car le parquet général s'y est opposé.



AFFAIRE MAMADOU DIOP

Comme souhaité par les avocats de la défense, l'Etat est installé dans l'affaire Mamadou Diop, étudiant tué par un dragon de la police. Et si l'on en croit nos sources, l'Agent judiciaire de l'Etat a reçu sa citation depuis la semaine dernière. Le 7 mai dernier, le procès des deux policiers inculpés pour la mort de l'étudiant Mamadou Diop avait été renvoyé au 18 juin prochain. Le renvoi a été motivé par l'absence des deux prévenus, Tamsir Ousmane Thiam et Wagane

Souaré mais également de l'Etat. L'Etat qui sera déclaré civilement responsable en cas de condamnation n'a pas été installé dans la cause. Maintenant que c'est fait, les avocats de Mamadou Diop espèrent que l'affaire sera jugée le 18 juin prochain.

LUC NICOLAÏ

A moins d'un renvoi de dernière minute, l'affaire de la drogue de Saly qui avait valu à Luc Nicolaï un séjour carcéral de 2 ans sera plaidée en audience spéciale, aujourd'hui à la Cour d'appel de Dakar. La fois passée, le promoteur de lutte était absent. Seul le douanier Abdou Khadir Kébé avait comparu et la Cour avait affirmé qu'il n'y aura pas de renvoi aujourd'hui, même en cas d'absence. Cette affaire est partie de la découverte de la drogue dans le bureau du PDG de l'hôtel Lamantin Beach. Jugé en première instance, le promoteur a écopé de 5 ans dont 2 ans ferme ainsi qu'une amende de 6

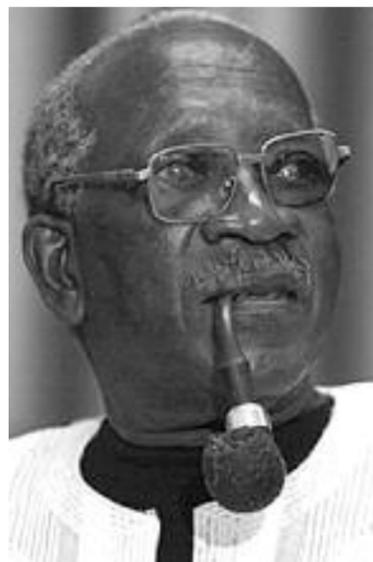


millions de francs CFA en première instance. Abdou Khadir Kébé a été reconnu coupable d'association de malfaiteurs, de tentative d'extorsion de fonds et d'atteinte à l'administration de la justice et condamné à la même peine. Mais avec une amende de 100 000 francs CFA. Quant à Djibrine Diop, il a pris 1 an et 6 mois ferme avec une amende de 6 millions de francs CFA.

LUC NICOLAÏ (SUITE)

Outre l'affaire de la drogue de Saly, Luc Nicolaï est aussi convoqué à la barre de la Cour d'appel pour une autre affaire. Sauf que dans celle-ci, le promoteur n'est pas prévenu mais partie civile contre le lutteur Eumeu Sène. Le leader de Tay Shinger avait été reconnu coupable d'abus de confiance à l'endroit du promoteur. Il devait lui payer des dommages et intérêts estimés à 22 millions de francs CFA. La Cour d'appel devrait statuer ce mercredi après la procédure de défense à exécution initiée par le lutteur de Pikine.

SEMBÈNE



Hier marquait la huitième année du rappel à Dieu du cinéaste sénégalais Sembène Ousmane. C'est presque passé inaperçu et l'homme ne mérite pas cela. "Sembène a laissé un grand vide et fait beaucoup d'orphelins", constate le réalisateur Moussa Sène Absa dans un entretien avec EnQuête. "Je ressens de la peine aujourd'hui. Il n'y a même pas une chaîne de télé qui passe ne serait-ce qu'un film de Sembène", dit-il. Ainsi, il regrette que les films de l'homme à la pipe ne soient plus diffusés sur les chaînes nationales. "Pourtant, on nous montre tout le temps des films venus d'ailleurs", se désole-t-il. Célébré ailleurs, il est presque oublié chez lui. "Le Sénégal est un pays qui ne célèbre pas ses héros. Il donne en référence les héros des autres. Dommage pour le Sénégal, il ne célèbre pas Sembène. D'autres pays le font pour ce qu'il a fait pour l'Afrique", dit-il. Tout cela serait dû à une mauvaise gestion de la culture. "On n'a pas d'homme de culture à la culture. On a des politiciens qui ont pris le pouvoir au détriment des intellectuels et des hommes de culture", croit savoir Moussa Sène Absa.

CORED

La revue de presse telle que ça se fait au Sénégal est un sujet à débat. Et le conseil pour l'observation des règles d'éthique et de déontologie dans les medias (CORED), en partenariat avec la fondation Friedrich Ebert, pose le débat demain à travers une table ronde qu'accueillera la maison de la presse. Cela entre dans le cadre du programme dénommé "cas d'école" du CORED, selon le communiqué de presse reçu à EnQuête. Le journaliste Mansour Sow, le sociologue Moustapha Ndiaye et la psychologue Khadidiatou Konré Dembélé échangeront autour de "la revue de presse, un genre travesti au Sénégal". Il est prévu que différentes catégories socioprofessionnelles soient mises à contribution pour un traitement en profondeur du sujet. En outre, le "cas d'école" "a été initié dans le but d'imprégner et d'amener les professionnels de l'information à une réappropriation des règles d'éthique et de déontologie qui régissent le métier de journalisme", lit-on dans le communiqué.

TAHIBOU NDIAYE

L'ex-Dg du cadastre a rectifié hier ses propos sur la fortune des inspecteurs du Domaines. Depuis qu'il a déclaré que ces derniers, notamment ceux ayant rang de chef de service, sont des milliardaires, il ne cesse d'être interpellé à ce propos. "Est-ce que tous les inspecteurs sont des milliardaires ?" lui a encore lancé Me Yérim Thiam. La réponse de Tahibou Ndiaye a été ferme : "J'ai dit qu'il y avait des conservateurs qui peuvent percevoir 100 millions (le témoin confirme). Alors s'il fait 10 affaires, il peut se retrouver avec une somme d'argent assez importante". L'ex-dg du Cadastre de poursuivre : "Je réprecise : tous les fonctionnaires de la direction générale des domaines peuvent percevoir des montants substantiels", avant de conclure : "Je ne suis pas milliardaire."

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur général, Directeur de publication : **Mahmoudou Wane**
Rédacteur en chef : **Ibrahima Khalil Wade**
Rédacteur en chef délégué : **Gaston Coly**

Rédaction :
Sophiane Bengeloun, Matel Bocoum, Bigué Bob, Adama Coly, Georges Diatta, Mame Talla Diaw, Viviane Diatta, Aida Diène, Assane Mbaye, Aliou Ngamby Ndiaye, Fatou Sy, Babacar Willane
Correcteur :
Boubacar Ndiaye

Directeur artistique :
Fodé Baldé
Maquette :
Penda Aly Ngom Sène, Joe Waly Diam

Service commercial :
maimounaenquete@gmail.com
Tél. : 33 825 07 31 - 778341190
70 408 82 22 - 70 746 50 16
Impression : **Graphic Solutions**

ACCUSATIONS DE CORRUPTION CONTRE LES FRONDEURS

Wade clashe Fada...

La rencontre d'hier entre le secrétaire général du Pds Me Abdoulaye Wade et Modou Diagne Fada a tourné au vinaigre. Et pour cause, Farba Senghor a accusé le président du Conseil départemental de Kébémér et ses camarades de corrompus à la solde de Macky Sall. Suffisant pour que les mis en cause bourent la réunion.

■ HABIBATOU TRAORE (STAGIAIRE)

C'était parti pour une rencontre sans heurts ni incidents. Le maître des lieux avait donné un certain nombre de directives pour éviter d'éventuelles perturbations. Me Abdoulaye Wade avait dès l'entame signalé que tous les perturbateurs seraient évacués de la salle. Hier, la réunion entre les frondeurs et le Secrétaire général du Parti démocratique sénégalais (Pds), tenue à Fan Résidence, a connu une autre tournure. Tout a commencé quand Ibrahima Diouf Niokhabaye a pris la parole. Dans son speech, le libéral a dénoncé l'exportation du débat interne sur la place publique. Des voix ont alors fusé dans les rangs des frondeurs pour justifier cette démarche. Ensuite, c'est au tour de l'ancien ministre Farba Senghor de dérouler comme à son habitude. "Ce que Diagne Fada et ses camarades font est de la tricherie. Tout le monde sait qu'ils sont de connivence avec le Président Macky Sall, ils se voient en cachette. Il paraît même que Fada a reçu de l'argent



du chef de l'Etat pour détruire notre parti", accuse Farba d'une voix casée. Un mot de trop qui fera sortir les "frondeurs" de leurs gonds. Il s'ensuit alors un brouhaha indescriptible. Modou Diagne Fada, Fatou Thiam et autres ont simplement quitté la salle, laissant celle-ci à moitié vide.

Quelques heures avant, rien ne laissait présager un tel scénario.

Vêtue d'une tenue traditionnelle de couleur verte, Diagne Fada affichait une sérénité. S'adressant au secrétaire général du Pds, le président du groupe parlementaire des libéraux déclare : "Nous sommes tes fils, des militants qui ont appris à faire de la politique grâce à toi. Mais aujourd'hui, une restructuration de notre parti s'impose, certains de nos dirigeants ont transhumé tandis que d'autres ne sont plus de ce monde." Très en verve devant son mentor, il poursuit : "Notre objectif n'est pas de diviser le parti et nous n'envisageons pas non plus de faire la politique en dehors du Pds."

Si le président du Conseil départemental de Kébémér s'est voulu diplomate et conciliant dans ses propos, Alioune Badara Sarr, porte-parole des "frondeurs", a par contre adopté un ton plus virulent. "Nous avons tous participé à bâtir ce parti mais qu'on se dise la vérité, il n'y a plus de débats d'idées dans les comités directeurs. Pis, ceux-ci se font par affinité, et ne servent plus de cadre de dialogue. Nos structures ne marchent plus", croit savoir M Sarr. Dans sa foulée, il sou-

tient que l'urgence est de revenir à l'orthodoxie dans les comités directeurs car lui et ses camarades soutiennent la candidature de Karim Wade mais exigent un parti fort et conquérant. Aussi, Fada et ses camarades recommandent-ils à l'ancien président de la République de prendre sa retraite et de laisser la jeune génération continuer la lutte.

"Je continue à verser des salaires"

Dans sa prise de parole, Wade a déclaré que le repos n'est pas conforme à sa doctrine. "Je ne suis pas prêt à me reposer ; que personne ne vienne me le demander !" a-t-il recadré. Il n'empêche que le pape du Sopi a salué l'initiative de ses militants qui visent, dit-il, à améliorer le Parti démocratique

sénégalais (Pds). "Nous avons le plus grand parti politique du pays et je continuerai à vous conseiller jusqu'à la réélection d'un président libéral", déclare-t-il. Toutefois, il précise : "Avant de livrer votre projet à la presse, vous deviez commencer par m'en parler. Mes portes vous ont toujours été ouvertes." Après cette remarque, Diagne Fada de dire : "On a commencé à nous dénigrer à l'intérieur et nous avons utilisé la presse pour nous défendre."

S'adressant toujours à ses frères de parti, Wade déclare : "Nul d'entre vous ne subventionne le parti, je continue à verser mensuellement des salaires." Par conséquent, il estime qu'il doit être déchargé de ce fardeau car les militants doivent être en mesure de prendre en charge le parti. ■

ME ABDOULAYE WADE

"Je demande à Diagne Fada de jurer sur le Coran, qu'il n'a rien reçu de Macky Sall"

"Je suis très fier de mon parti libéral et démocrate. Nous ne sommes pas un parti sans débat et le consensus passe forcément par le dialogue. J'ai reçu un memorandum de Mamadou Diagne Fada pour solliciter une audience mais j'ai voulu le faire en public car je ne reçois personne en aparté. Ils n'ont pas voulu entendre et répondre à certaines allégations. En politique, il faut savoir recevoir des attaques et savoir se défendre. Je demande à Diagne Fada de jurer sur le Coran pour justifier qu'il n'a rien reçu de Macky Sall. Certains militants ont confirmé que Fada leur a proposé de l'argent pour qu'ils rejoignent le camp des frondeurs. Abdoulaye Faye est chargé de mener une enquête sur cette affaire. Ils ont sûrement créé cet incident pour esquiver la question. Ce débat est définitivement clos, je ne vais plus permettre que des personnes viennent troubler le parti. Fada et ses camarades ont donné une mauvaise image du Pds, uniquement pour faire plaisir à Macky Sall." ■

H. TRAORÉ (STAGIAIRE)

... Qui dénonce les "faucons de Fann Résidence" et maintient sa dynamique

Les initiateurs du memorandum pour la refondation du Pds à travers un renouvellement de ses instances de base restent déterminés dans leur combat. Leur dirigeant le plus en vue, Modou Diagne Fada, a réaffirmé hier lors d'une conférence de presse tenue à son domicile de Sicap Foire qu'ils feront face aux opposants à leur démarche, après la rencontre avortée avec le secrétaire général du Pds, Me Wade, à son domicile de Fann-Résidence.

■ MAME TALLA DIAW

Le président du groupe libéral au Parlement a dénoncé "les faucons d'alors du palais de la République devenus les faucons de Fann-Résidence". Entouré par une foule de militants libéraux, il a révélé que leur rencontre d'hier avec l'ancien président de la République a avorté en raison du comportement de ces fameux "faucons". Sans les citer, il a fait allusion aux anciens ministres Farba Senghor, Samuel Sarr, Babacar Gaye et l'ancien patron du groupe libéral à la Place Soweto, Doudou Wade.

Les rédacteurs du " memorandum du 1er juin" ont encore réitéré leur position de ne pas vouloir tenter un parricide. Mieux, ils ont insisté pour

dire qu'ils ne s'insurgeaient pas contre la désignation de Karim Wade comme candidat du Pds. Mais pour Diagne Fada, le format de la rencontre avec Me Wade, "élaboré pour saboter", ne pouvait permettre une discussion sereine. Ils ont quitté la salle d'audience de la résidence du président à la retraite après avoir subi "des injures, des accusations de corruption et de tricherie" de la part de "certains présents qui avaient décidé de rendre la rencontre intenable". Selon Modou Diagne Fada, après les accusations de corruption et de collusion avec le pouvoir, ils ne pouvaient en même temps assister aux assauts subis par certains membres de la délégation de fondateurs qui avaient pourtant reçu les félicitations de Me Wade pour leur texte, même s'il a déploré "la

méthode". Selon le président du conseil départemental de Kébémér, "cela allait se terminer par une bagarre. Nous avons préféré partir car même des nervis avaient été pré-positionnés aux alentours de la résidence du président Wade. Nous sommes des gentlemen et étions venus pour parler de questions sérieuses", a ajouté Diagne Fada.

Il avait à ses côtés le doyen Baïdy Sèye, maire d'arrondissement à Guédiawaye, Abdou Khafor Touré, le député Ndèye Sokhna Thiam, le cadre libéral Pascal Badji, Pape Birame Ndiaye (ancien député et ex-Dg de la Pna. "Nous continuons le combat et restons au Pds", a ajouté l'ancien patron de l'Ujtl qui s'est dit "amer et déçu" par la tournure des événements.



"Nous allons continuer le combat à l'interne"

Revenant sur les raisons de leur initiative de refondation, Modou Diagne Fada a souligné un paradoxe : "Après 26 ans d'opposition, nous avons exercé le pouvoir pendant seulement 12 ans alors que nous aurions dû en faire au moins 30 en raison du bilan de la présidence de Me Wade. C'est parce qu'on ne s'est plus occupé du fonctionnement interne du parti depuis les renouvellements de 1996. C'est la preuve que le Pds n'était plus là ! Nous étions pris par nos charges étatiques de sorte que nous avons omis de penser au parti. Le Pds intrinsèquement pris ne peut pas gagner

des batailles électorales dans ces conditions. Beaucoup de responsables ont quitté le parti ou ont été rappelés à Dieu. Mais ils n'ont pas été remplacés alors qu'ils étaient à la tête de sections et de fédérations. Aujourd'hui, des élus et bien élus ne sont pas à la tête des instances de base de leur localité alors qu'ils sont d'une représentativité réelle. Les renouvellements sont une nécessité si on veut remettre le Pds en ordre de bataille".

Tout en disant son accord de principe pour une nouvelle rencontre avec Me Wade, "dans un format adéquat", Modou Diagne Fada a promis de continuer le combat à l'interne. Sur les accusations de corruption et de collusion avec le président Macky Sall, il a souligné la qualité de son parcours politique : "En 1988, nous étions à la tête de 50 000 personnes en tant que dirigeant du mouvement étudiant, sans véhicule, ni salaire à espérer. Pourtant, nous étions le fer de lance de l'opposition au Ps. Corruption ? Ce qu'Abdou Diouf n'a pas réussi à faire avec nous, je ne pense pas que Macky Sall puisse le faire", a-t-il précisé. Non sans menacer d'une plainte devant la justice quiconque répéterait de telles accusations à son endroit. ■

ABSENCE DE STATUT ET DE RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Ces manquements qui plombent le BOM

Principale structure chargée de l'organisation des services de l'Etat, le BOM est tout sauf organisé. La faute, à une série de manquements.



Bureau Organisation et Méthodes

“Le BOM, une structure chargée de l'organisation des services de l'Etat, n'est pas organisé”. Une affirmation d'une de nos sources, qui laisse perplexe. Mais notre interlocuteur fonde cette affirmation sur le fait que la structure est caractérisée par le défaut d'un statut des conseillers en organisation, le défaut d'un décret régissant le recrutement, le défaut d'un texte fixant les règles d'organisation et de fonctionnement, ainsi que l'absence de locaux appropriés pour contenir l'effectif optimal. Ces manquements constituent, selon notre interlocuteur, “des points faibles pour la profession du conseiller en organisation”.

Pourtant, les conseillers en organisation du BOM, d'après nos informations, sont les seuls à exercer cette profession. Tout expert ou partenaire technique et financier, qui recommande un audit organisationnel à une institution, suggère aux responsables de s'adresser au BOM.

Partant de ces écueils soulevés, il

ne serait pas totalement faux de dire que le BOM a donc été théoriquement réhabilité à travers sa présente dénomination, mais les procédures font défaut. En effet, les fonctions à remplir par tout conseiller en organisation consistent à assumer le rôle de conseiller du président de la République, du Premier ministre, des ministres et de tout responsable d'une structure publique ou d'utilité publique. Aussi chaque conseiller doit-il être responsable, titulaire et suppléant dans l'un des secteurs d'intervention de l'Etat. Les conseillers participent à tous les chantiers et activités du secteur qui leur est confié, en relation avec les services concernés, à travers les activités de conseil d'administration, commission, comité, groupe de travail, formation des publics concernés, étude, accompagnement, avis sur des projets de textes ou autres documents stratégiques, formation, sans que cela fasse l'objet de courriers périodiques, si ce n'est une circulaire du Premier ministre, qui désigne le conseiller en orga-

nisation “point focal titulaire ou suppléant”.

Ainsi, chaque conseiller assume ses responsabilités et s'approprie tout problème signalé dans le secteur qui lui est assigné. En outre, tout texte ou document du BOM adressé aux autorités, à quelque niveau que ce soit, doit être soumis à l'appréciation du collège des conseillers pour refléter les compétences disponibles et un esprit d'équipe assis sur une appropriation totale des objectifs du gouvernement, renforcé par la consultation des acteurs et cibles concernés. Dimension à prendre en charge par le conseiller titulaire ou suppléant.

En plus, le projet de statut du BOM prévoit l'utilisation des compétences non pas seulement des conseillers en sortie temporaire ou en sortie définitive, mais aussi des compétences nécessaires, relatives aux métiers nouveaux ou aux préoccupations des autorités, sur décision et par décret du président de la République, par exemple.

Une de nos sources nous révèle que le BOM, une structure sans statut juridique, traîne le défaut de décret portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement. En effet, depuis la création concomitante de la Délégation générale à la réforme de l'Etat et de la Délégation générale de la solidarité nationale, ces deux structures sont assimilées aux agences d'exécution. Ainsi, même avec le retour de la dénomination “BOM”, cette structure reste assimilée à une agence. Pour le moment, aucune disposition n'a été prise dans ce sens, sauf en ce qui concerne le salaire et les avantages du DG. En outre, révèle notre interlocuteur, “aucun des outils de gestion prévus pour une structure publique, dans le sens de la transparence et de l'efficacité, n'existe au BOM”. ■

Échecs et performances

Cheville ouvrière de la modernisation de l'Etat, le BOM compte à son actif plusieurs réalisations ayant boosté la réforme de l'Administration publique sénégalaise. En amont, pour l'accomplissement des missions de l'Etat, tel que le décrit Moustapha Fall, le premier chef du BOM, la structure, si l'on se fie à l'actuel directeur de cabinet du président de l'OFNAC, Aminata Sakho, a été à l'origine d'études-diagnostic et études de rationalisation des structures des ministères, avec la mise en place de la Commission de rationalisation des structures et des emplois publics (Corasep). Ce qui, selon elle, a permis de définir les normes d'appellation des administrations, les organigrammes types et les fiches de postes qui en sont les instruments de base ; de la Cellule de contrôle des effectifs et de la masse salariale (Ccems), qui définit les effectifs réels et théoriques des administrations et vise les actes administratifs, qui ont un impact sur la masse salariale, la mission IGE-BOM.

A cela s'ajoutent les audits organisationnels et stratégiques des entreprises du secteur parapublic. La presque totalité de ces entreprises ont fait l'objet de ces études : Ohlm, Sicap, Saed, Opce, Sapco, etc., le suivi de l'application des textes législatifs et réglementaires régissant le secteur parapublic, notamment les règlements d'établissement, la conception des normes et critères de classement des entreprises, en vue de déterminer les salaires et avantages des directeurs généraux des entreprises du secteur parapublic. La représentation de l'Etat, à titre d'observateur, aux réunions des organes délibérants des entreprises (conseils d'administration) et des institutions de formation (conseils de perfectionnement) pour donner la position de l'Etat sur les décisions prises, rendre compte au président de la République et suivre l'application des directives présidentielles.

Le BOM a eu également à jouer un rôle d'incubateur et/ou d'impulsion,

qui a mené à la création de l'Isra, du Cesag, de l'Onfp, du Projet d'appui à la gestion du développement, de la délégation de l'Anoci, de la délégation générale au sommet de la Francophonie, de la délégation à l'insertion, à la réinsertion et à l'emploi, de la délégation à l'informatique, de la délégation à la réforme du secteur parapublic (actuelle Cellule de gestion et de contrôle du portefeuille de l'Etat, qui dépend du ministère de l'Economie, des Finances et du Plan), du Programme national de bonne gouvernance. Il a été à l'origine de la mise en œuvre de la réforme de l'Administration territoriale et locale et son évaluation périodique (tous les deux ans), afin d'identifier les difficultés d'application et de proposer des solutions en vue d'obtenir les meilleurs résultats sur le terrain. Dans ce sillage, le BOM a réalisé des études sur la rationalisation des structures administratives (gouvernance, préfecture, etc.) et des structures décentralisées (communautés rurales et communes) ; évaluation et pilotage de certains programmes nationaux (enfance, jeunesse, femme, Programme élargi de vaccination, etc.) ; pilotage de la réflexion sur les plans régionaux de développement intégré. Il a aussi réalisé l'étude sur la mise en place du Centre unique de collecte de l'information, qui a mis en place la Banque des données économiques et financières du Sénégal. Le diagnostic des programmes de formation des écoles de formation en vue d'y introduire la dimension management. L'organisation et l'animation des sessions de formation en management destinées aux DG des entreprises et aux administrateurs de ces entreprises ; formation en gestion destinée aux agents de l'Administration centrale.

Cependant, Wahab Talla, qui fut chef du BOM, révèle que certains échecs sont à relever aussi, à l'exemple du projet de création d'une banque postale, la gestion de la politique informatique de l'Etat, la non-implication dans les réformes des collectivités locales, entre autres insuccès enregistrés. ■

IBRAHIMA NDIAYE (DIRECTEUR GÉNÉRAL DU BOM)

“Ce n'est pas par un coup de baguette magique qu'on va faire basculer l'administration”

Dans l'entretien qu'il a accordé à “EnQuête”, le Directeur général du BOM, Ibrahima Ndiaye, est revenu sur certains sujets qui font délier les langues au sein de cette structure. Il s'est notamment exprimé sur le projet de statut des conseillers en organisation, qui fait actuellement grincer des dents. Seul l'Etat pourra décider de la suite à donner à ce projet. Il est soumis à l'appréciation du chef de l'Etat, depuis trois ans.

M. Ndiaye, pouvez-vous revenir sur votre parcours au BOM ?

Je suis au BOM depuis un peu plus de 10 ans. C'est en 2004 que j'ai passé l'examen d'entrée au BOM. J'ai ensuite pris service en 2005. En tant

que conseiller en organisation, j'ai travaillé sur beaucoup de dossiers. J'ai également eu à coordonner le Projet de renforcement des capacités de bonne gouvernance, pendant trois ans. Il était en ancrage au BOM. Et

lorsqu'il a été clôturé, j'ai repris ma casquette de conseiller en organisation.

Quels sont les critères d'admission au BOM ? Les respecte-t-on vraiment ?

Il y a trois critères à remplir. Il faut être d'abord un agent de l'Etat de la hiérarchie A1, avoir une expérience d'au moins cinq ans dans l'Administration publique et avoir un diplôme d'une école d'adminis-

tration, de gestion ou de management.

Quels sont les profils recherchés ?

Ce qui fait la richesse du BOM, c'est la diversité des profils de ses agents. Et leur dénominateur commun, c'est qu'ils ont tous fréquenté une école de gestion. Maintenant, chacun a une formation initiale de base, qui peut être la sociologie, l'économie, le droit, etc.

Combien de conseillers sont au service du BOM ?

Quand je passais l'examen en 2004, le BOM avait recruté trois conseillers. En 2009, on a recruté quatre, si ma mémoire est bonne. On

a encore pris quatre conseillers en 2010. Et en 2014, on en a pris cinq. Le recrutement se justifie, parce que plusieurs conseillers sont allés à la retraite. Quand j'arrivais au BOM, il n'y avait que six conseillers en organisation, pour tout le travail à faire. Il y a eu une stratégie de renouvellement de l'effectif et de son rajeunissement.

Pour le recrutement en 2014, on a appris que les candidats retenus n'ont pas passé d'épreuves écrites. Pourquoi ?

En vérité, il n'y a pas de texte disant qu'il faut forcément un test écrit. Nous ne sommes pas régis par le décret 63-293 du 11 mai 1963 fixant le régime des examens pour l'admission dans les corps de fonctionnaires. Donc, il n'y a pas un texte légal qui dit qu'il faut un décret pour ouvrir le concours. En fonction du travail à faire, nous informons notre hiérarchie de nos besoins en termes d'effectif. On aurait même pu demander qu'on nous affecte de hauts cadres. Mais pour sélectionner de hauts cadres de l'Administration, nous leur faisons faire un test, pour apprécier leur



procédure de correction. Les correcteurs, il faut les rémunérer, et ça prend du temps. Or on était dans une

blèmes ne sont pas d'ordre technique. Les agents de l'Etat sont techniquement très bien formés. Mais si on n'a pas l'efficacité du service public, si on n'a pas la bonne qualité, il se pose alors un problème d'organisation et de méthode. C'est ça qu'il nous manquait. On est revenu à ça, au BOM, pour 'injecter' ces nouvelles vertus d'organisation et de méthodes à l'Administration, qui est une grosse machine difficile à faire bouger. C'est dans ce contexte que le chef de l'Etat a décidé de revenir à l'ancienne appellation. Du point de vue historique, l'actuel BOM a connu des niveaux de rattachement différents et plusieurs appellations.

Le BOM a-t-il encore la force de sa jeunesse ?

Au début, en 1968, quand on créait le BOM, l'appareil administratif n'avait pas la taille qu'il a aujourd'hui. Même l'espace présidentiel n'avait pas autant de services qu'il en a aujourd'hui. Les enjeux ne sont plus les mêmes. C'est vrai que la question de l'amélioration de l'efficacité de l'Administration est encore actuelle. Mais de nouveaux besoins se font sentir. Aujourd'hui, on parle de 'la culture de résultats', on change de para-

situation telle que, en raison de la demande que nous avons à satisfaire, nous ne pouvions pas répondre aux attentes des autorités avec l'effectif que nous avons. Il fallait absolument renforcer notre équipe. Alors on a recruté des agents de l'Etat qui étaient aux ministères de l'Education, de la Jeunesse et des Sports, un universitaire titulaire d'un doctorat en droit, parmi d'autres. Ils ont tous obtenu un diplôme de gestion. Ils sont tous de la hiérarchie A1.

Pourquoi, à votre avis, le président de la République a remis en marche le BOM ?

C'est une question qui nous revient toujours. Certains diront que c'est par nostalgie. Je peux le leur concéder. Mais au fond, si nous regardons l'histoire de cette structure, le président Léopold Sédar Senghor l'avait mise en

"Ce n'est pas par un coup de baguette magique qu'on va faire basculer l'Administration d'un point A vers un point B. C'est important de savoir que des progrès ont été faits."

place en 1968 et l'avait appelée 'Bureau organisation et méthodes', à une période de consolidation de l'Administration sénégalaise, qui était jeune. Il fallait de l'organisation et de la méthode. Entre-temps, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. En 2013, le président de la République est revenu sur l'appellation BOM. Ce n'est pas, comme le disent certains, par nostalgie. Même s'il peut en être ainsi. Naturellement, le président de la République a sa vision à lui aussi. Il connaît les difficultés de l'Administration. Souvent, les pro-

diges. Donc, nous sommes obligés de nous adapter à l'évolution de l'environnement politique, économique, social et technologique.

Avez-vous été reçu par le président de la République depuis que vous êtes à la tête du BOM, comme le faisait régulièrement le président Senghor avec vos prédécesseurs ?

En tant que Directeur général du BOM, ma hiérarchie, c'est le secrétaire général de la présidence de la République. Comment puis-je contourner ma hiérarchie pour aller à

des séances de travail avec le président de la République ? Il va sans dire qu'il y a des séances de travail que le président de la République a convoquées, auxquelles j'ai été convié et ai participé. Maintenant, régulièrement, je tiens des séances de travail avec ma hiérarchie directe, qui est le ministre secrétaire général de la présidence de la République.

Un projet de statut a été introduit depuis 2012 par le BOM. Pourquoi tarde-t-il à être approuvé par le chef de l'Etat pour que vous soyez au même niveau que les agents de l'Inspection générale d'Etat (IGE) et la Cour des comptes ?

C'est vrai. C'est une longue histoire. En vérité, jusque-là, les conseillers en organisation étaient régis par un statut qui date de 1981, qui n'a jamais été actualisé. A un moment donné, on s'est rendu compte qu'il fallait actualiser ce statut. Effectivement, nous avons travaillé sur un nouveau projet

rang que les conseillers techniques à la présidence de la République. Je l'ai dit au début de cette interview : tous les conseillers en organisation, qui travaillent au BOM, sont de la hiérarchie A1.

Alors pourquoi a-t-on mentionné hiérarchie A dans le décret ? Le chef de l'Etat a-t-il signé un décret comportant une erreur ?

Actuellement, au BOM, tous les conseillers sont de la hiérarchie A1. Et pour passer le concours d'entrée au BOM, il faut être de la hiérarchie A1. D'ailleurs quand nous lançons l'appel à candidatures, nous recevons des gens de la hiérarchie A2, qui pensent que cela peut échapper à notre vigilance. Mais tous ceux qui sont de la hiérarchie A2 ne sont même pas présélectionnés. Cela veut dire que nous cherchons à recruter dans la haute Administration. Il va sans dire qu'à un certain moment, la maison a connu beaucoup de départs et que le statut n'était pas très

"Actuellement aucun conseiller n'est de la hiérarchie A2 ou A3. Ils sont tous de la hiérarchie A1. Donc, c'est la haute Administration."

de statut. Mais élaborer un statut ne veut pas dire qu'on va tout de suite le signer. L'autorité appréciera l'opportunité de valider ce que nous avons mis dans le statut et la suite à lui donner. Nous faisons des propositions seulement.

Ce retard du statut entraîne-t-il la fuite de certains cadres du BOM vers l'IGE, par exemple ?

Peut-être. C'est une possibilité parce que chacun apprécie ce qu'il croit être bon pour lui. Souvent les gens disent que nous sommes différents de l'Inspection générale d'Etat (IGE). Je ne veux pas faire cette comparaison entre l'IGE et le BOM, pour deux raisons fondamentales. L'IGE est un organe d'Etat de contrôle, le BOM est un organisme public d'appui-conseil. Nous n'avons pas la même logique de fonctionnement. Nous n'avons pas le même corps de métier, ni les mêmes attributions. L'IGE est régie par un statut spécial que lui confère une loi, or le BOM est encadré par un décret, qui lui donne un statut particulier. Donc, on ne peut pas avoir les mêmes avantages. La comparaison de ces deux corps n'est pas pertinente.

Un décret signé par le président de la République et l'ex-Premier ministre Aminata Touré fixe le rang, les indemnités et les avantages des conseillers du Bom. Ce décret n'est pas très clair pour certains, car il parle d'agents de la hiérarchie A, sans préciser de niveau. Quels éclairages pouvez-vous apporter sur ce décret, qui n'est d'ailleurs pas publié au Journal officiel ?

Dans ce texte, il est bien dit que les conseillers en organisation en fonction au BOM sont alignés sur le même

attractant. Il nous était difficile de recruter dans la haute Administration. C'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles le chef de l'Etat a jugé utile de nous mettre au niveau des conseillers techniques de la présidence, pour attirer de hauts cadres de l'Administration. Le travail qui nous est demandé exige une bonne connaissance du fonctionnement et de l'organisation de l'Administration publique. A ce jour, nous sommes à peu près 17 conseillers en organisation, tous de la hiérarchie A1. Les gens font parfois des affirmations sans fondement.

Le décret 2014-800 du 23 juin 2014 mentionne bien 'hiérarchie A'. S'agit-il d'une erreur ?

Peut-être. Mais en tout cas, actuellement, aucun conseiller n'est de la hiérarchie A2 ou A3. Ils sont tous de la hiérarchie A1. Donc, c'est la haute Administration.

Le BOM répond-il réellement aujourd'hui aux attentes de l'Etat ?

Oui. Nous le pensons. Bien évidemment, c'est difficile pour moi de juger la structure pour laquelle je travaille. C'est à ma hiérarchie et à nos clients, c'est-à-dire les ministères, de donner une appréciation. Mais nous pensons que nous travaillons bien à l'impulsion et à l'accompagnement de l'Administration, pour améliorer ses performances et la qualité du service. Ce n'est pas un travail aisé. Mais nous pensons que nous allons faire bouger progressivement notre Administration. C'est un travail de longue haleine. Ce n'est pas par un coup de baguette magique qu'on va faire basculer l'Administration d'un point A vers un point B. C'est important de savoir que des progrès ont été faits. ■

Fin

DÉMOLITION DE 400 MAISONS À LA CITÉ TOBAGO

Les propriétaires crient leur désarroi

L'opération de démolition de maisons à la cité Tobago s'est poursuivie hier avec un dispositif plus important de bulldozers et de policiers. Les propriétaires crient leur indignation et évaluent le préjudice entre 6 et 7 milliards.

■ BABACAR WILLANE

Lorsque Médoune Seck vendait ses parcelles à Mbour pour s'acheter un terrain à la cité Tobago et y construire sa maison, il était loin d'imaginer qu'un jour, il aurait la visite indésirable et surprise de bulldozers. C'est pourtant ce qui a eu lieu. Hier encore (le premier passage c'était jeudi), le gouverneur de Dakar Mouhamed Fall s'est rendu sur les lieux tôt le matin sous une forte escorte policière et avec un effectif plus fourni de ces engins destructeurs. Médoune Seck le porte-parole du collectif des propriétaires de maisons affirme qu'il s'agit d'une dizaine de bulldozers. Sur les lieux, tout est verrouillé par un dispositif sécuritaire. Impossible donc d'avoir accès à la cité Tobago. Toutes les issues sont bloquées. Un homme en t-shirt noir sur lequel il est écrit "sécurité" fait savoir qu'il n'est pas possible d'aller plus loin que là où il s'est planté. "On m'a demandé de ne laisser personne passer. Je ne peux, par conséquent, vous laisser entrer". Un homme qui a le même t-shirt que lui et qui ressemble à son chef lui fait signe de la main de ne laisser personne passer. De loin, l'on aperçoit un bulldozer s'acharner sur une maison sous la supervision de deux personnes. On cherche alors un autre point d'accès. Mais là, on bute sur les forces de sécurité.



"Aujourd'hui, il n'y a pas accès. C'est interdit à tout le monde", explique calmement un policier droit dans ses bottes. Ici, On ne peut même pas entendre le bruit des moteurs.

A quelques pas de là, Médoune Seck exprime son indignation. "Jeudi dernier, le gouverneur nous avait dit qu'il ne travaillait pas le vendredi, mais qu'il allait revenir le lundi et mardi. Je viens de le rencontrer mais il jubile. Il est très content de détruire nos maisons", s'insurge-t-il. Si l'on en croit M. Seck, des propriétaires de maisons sont chez eux et ont décidé de fermer leurs portes pour ainsi se faire broyer à l'intérieur. "Ils disent que c'est tout ce qui leur reste. Ils ont investi tout ce qu'ils ont dans la

construction de leur maison. Ils préféreraient donc mourir plutôt que de sortir", fait-il savoir. Ce qui ajoute à l'indignation des propriétaires, poursuit-il, c'est que la démolition a eu lieu sans sommation et jusqu'ici, ils ne trouvent pas d'interlocuteur. Sauf le directeur de cabinet du Premier ministre. "Il n'a pris aucune décision et on le comprend. Tout ce qu'il peut faire, c'est de remonter l'information. Et nous, nous n'avons pas de feedback".

Eau, électricité et Adsl

Pour l'instant, le collectif a engagé Me El hadji Diouf comme avocat. Mais ses membres préfèrent le dialogue à une action judiciaire. On leur avait promis l'arrêt des des-

tructions, mais celles-ci ont repris de plus belle. Désespéré, notre interlocuteur estime que, "humainement", il n'y a que le président de la République Macky Sall qui peut intervenir. Un courrier lui a été adressé avant-hier (Ndlr dimanche 7 juin 2015). "Tout ce que nous demandons, c'est qu'on nous invite à la table de discussion, qu'on nous donne au moins la parole". Certes, M. Seck a entendu parler de la destruction du mur de l'aéroport comme argument. Il n'y croit pas cependant. Il trouve même que c'est un argument qui n'a pas de sens. "Quand on détruisait et reconstruisait le mur, ceux qui le faisaient portaient les badges de l'Ads. L'eau et le ciment venaient de l'aéroport. Il y avait aussi des sapeurs. Est-ce que nous pouvons avoir cela, si nous sommes dans l'illégalité comme on le dit. Est-ce que nous avons accès à l'aéroport pour prendre de l'eau et du ciment", s'interroge-t-il.

Il rappelle que les maisons sont connectées aux réseaux de la Senelec et de la Sde. Il y a également l'Adsl. Il ne comprend pas alors que des maisons construites dans l'illégalité puissent bénéficier en plus de ses services proposés par des entreprises publiques de surcroît. Aux dires de Médoune Seck, il s'agit en tout de 400 maisons évaluées entre 6 et 7 milliards de FCFA. ■

DÉTOURNEMENT DE DENIERS PUBLICS

Un ancien ACP et un fournisseur encourent 5 ans ferme

Accusés d'avoir détourné la somme 387 millions de francs CFA, l'ex-Agent comptable particulier (ACP) de la Pharmacie nationale d'approvisionnement (PNA), Abdoulaye Faye Sarr et le gérant des laboratoires Tétra Pharma, Hamidou Diaou encourent 5 ans de prison ferme.

Le parquet a requis une peine de 5 ans de prison ferme contre Abdoulaye Faye Sarr, ex-agent comptable particulier de la Pharmacie nationale d'approvisionnement (PNA), et Hamidou Diaou, gérant des laboratoires Tétra Pharma. Poursuivis pour faux et détournement de deniers pour l'ACP et escroquerie portant sur des deniers publics pour le fournisseur, les prévenus risquent de payer une amende de 387 millions de francs CFA. Une somme correspondant au montant détourné. Le gérant de Tétra Pharma avait, en 2008, gagné un marché de 730 millions de francs CFA. Alors qu'il n'a pas exécuté le marché, l'ACP lui a remis une avance de démarrage estimée à 387 millions de F CFA. Selon les explications de Me Cheikhou Cissé, conseil de la PNA, cela devait être au préalable conclu dans le contrat.

Pour la réparation, il a réclamé des dommages et intérêts estimés à 800 millions de francs CFA. Et si durant l'instruction d'audience, Abdoulaye Faye Sarr a justifié son acte par "des relations fraternelles", le représentant du parquet a rétorqué dans son réquisitoire qu'il ne s'agit pas d'aide, mais de "cupidité". "L'ACP est désigné pour être l'œil et l'oreille de l'Etat, or il a voulu aider un ami au détriment de l'Etat", a fustigé pour sa part l'agent judiciaire de l'Etat. Quoiqu'il en soit, Me Khassimou Touré estime que, malgré les dénégations des prévenus, "le dossier est d'une évidence criarde". La défense pense tout à fait le contraire. Mes Mamadou Seck et Ndèye Fatou Touré restent persuadés que leur client Abdoulaye Faye Sarr n'a pas commis de délit, mais une faute, en voulant aider un ami. Conseils de Hamidou Diaou, Mes Alioune Sow et Youssoupha Camara considèrent que leur client n'a pas commis d'escroquerie, ni de faux. Délibéré le 21 juillet prochain. ■

FATOU SY

DÉMÉNAGEMENT DES ARCHIVES NATIONALES

Une "amnésie" de huit mois

La délocalisation des Archives nationales pose provisoirement le problème de la consultation des documents. A l'occasion de la célébration de la journée internationale des archives, la directrice de la structure s'est penchée sur les défis à relever.



■ OUSMANE LAYE DIOU

Huitième édition de la Journée internationale des archives (JIA) et huit mois sans mémoire collective. Un passage à vide dû aux travaux de la Primature qui abritait ses locaux. "Deux déménagements valent un incendie. Les archives sont

fermées au public depuis huit longs mois. Nous sommes conscients que c'est un préjudice à la communauté scientifique pour cette indisponibilité des sources", regrette la directrice des Archives nationales, Fatoumata Cissé Diarra (photo), lors de la célébration de cette journée. Elle en a profité pour souligner les maux les plus prégnants

auxquels se confronte l'archivage. Parmi ceux-ci, l'urgence pour les services de l'administration publique de déposer les actes.

Lors de leurs activités, ces dépositaires du service public doivent transmettre l'intégralité des archives qu'ils détiennent ou les transférer aux services compétents. Pourtant, la directrice des archives, Fatoumata Cissé Diarra, a déploré leur inertie à expédier les documents. Aussi s'impose, selon elle, "la nécessité de doter notre pays d'un centre national des Archives ainsi que des services régionaux d'archives dans les 14 régions, ainsi que dans les collectivités".

De l'avis du secrétaire général du Gouvernement, ces documents permettent une traçabilité des actes administratifs. Par conséquent, Abdoulatif Coulibaly a promis de la diligence dans la construction d'une structure adéquate. "Le gouverne-

ment s'emploie à rechercher les moyens pour l'érection de la maison des archives", s'engage-t-il, après les promesses du Premier ministre lors de la déclaration de politique générale et celles du président de la République lors de la célébration du centenaire des archives en 2013. La directrice qui a formulé la même demande, a sollicité également l'appui des autorités pour la recherche de "financements pour la numérisation des collections et fonds anciens conservés aux archives nationales".

Hommage à Jean-François Maurel

L'archiviste paléographe français, Jean François Maurel, était au cœur de cette célébration. Un hommage à titre posthume rendu par Seydou Madani Sy. L'ancien ministre de la Justice, également archiviste paléographe, a soutenu que le Sénégal et les anciens pays de l'Afrique occidentale française (AOF) doivent une fière chandelle à cet amoureux de l'Afrique. "Il mérite notre reconnaissance car il ne faut pas oublier que lorsqu'une colonie s'émancipe, l'ancien colonisateur se dépêche de transférer ce que l'on appelle les archives de souveraineté. Et de ce point de vue, les archives de

l'Afrique occidentale française auraient dû être rapatriées en France", déclare-t-il. Et de poursuivre : "Maurel s'est battu pour qu'elles restent à Dakar en disant que Dakar était la capitale de l'AOF et qu'à ce titre, dans la continuité des archives, il était normal qu'elle garde les archives. Il a fallu se battre, et il a convaincu les autorités françaises de l'époque de faire des copies et les documents originaux sont restés à Dakar". Au-delà du Sénégal, ces archives concernent aussi l'histoire de la domination coloniale avec les Etats de l'AOF. "Il ya une responsabilité du Sénégal vis-à-vis des anciens Etats de l'AOF qu'il faut assumer", a conclu M. Sy. ■

ACCUSÉ D'INJURES À L'ENDROIT DE MAGISTRATS

L'UMS réclame la tête du ministre délégué Moustapha Diop

Alors que l'Union des magistrats sénégalais (UMS) demande son limogeage du gouvernement, le ministre délégué Moustapha Diop dément formellement avoir injurié des magistrats de la Cour des comptes.



FATOU SY

Le ministre délégué auprès du ministre de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, chargé de la Microfinance et de l'Economie solidaire, Moustapha Diop (photo), a-t-il tenu des propos injurieux à l'endroit des magistrats siégeant à la Chambre des entreprises publiques de la Cour des comptes auprès du Fonds de promotion de l'entrepreneuriat féminin ? L'intéressé dément formellement dans un communiqué, avoir traité de "petits magistrats de rien du tout" et qualifié la Cour des comptes de "Cour de règlement des comptes". Mais, l'Union des magis-

trats sénégalais (UMS) affirme que le ministre délégué est bel et bien l'auteur des mots que lui prête la presse. Dans un communiqué parvenu à "EnQuête", le Bureau exécutif de l'UMS révèle avoir "pris l'attaché du Président du Comité de juridiction de la Cour des comptes qui a confirmé la véracité des informations rapportées".

Aussi, les magistrats condamnent-ils fermement ces propos outrageants, graves et profondément irresponsables d'un ministre de la République qui, vraisemblablement, ignore les règles les plus élémentaires de l'Administration et de la courtoisie". Au-delà de la condamnation, l'UMS invite le président de la République, Président du Conseil Supérieur de la magistrature, à tirer toutes les conséquences de cette affaire. En d'autres termes, ils souhaitent le limogeage du ministre. Parce qu'à leur yeux, Moustapha Diop a démontré son "incurie caractéristique de son ignorance des règles élémentaires de fonctionnement d'un Etat de droit", mais aussi son "incapacité manifeste à occuper de hautes fonctions". Par ailleurs, L'UMS renseigne

qu'elle "se réserve le droit de soutenir toute action judiciaire que ses collègues de la Cour des comptes estimeront devoir tenter".

Dénégations

Le ministre délégué Moustapha Diop se dit surpris d'être accusé d'injures à l'endroit de magistrats de la Cour des comptes. Dans un communiqué, il soutient que les affirmations qui lui sont prêtées "ne reposent sur aucun fondement et manœuvrent à la déstabilisation de l'action gouvernementale". "Nous ne pouvons pas nous attaquer à des magistrats et, au surplus, les insulter dans l'exercice de leur fonction, alors qu'ils constituent les garants du respect de la loi et de la protection des citoyens de toutes obédiences républicaines", se défend le ministre délégué dans le document. Déclarant s'inspirer du principe de la séparation des pouvoirs, le membre de l'Exécutif ajoute : "Je ne saurais ni entraver le fonctionnement des institutions judiciaires auxquelles je voue un profond respect, ni porter outrage aux magistrats de la République pour qui j'ai une grande admiration". ■

GESTION DES BIENS PUBLICS, BONNE GOUVERNANCE LOCALE, TRANSPARENCE

Le Forum civil cloue au pilori la mairie de Guédiawaye

Pour mieux contrôler l'action des autorités locales, la section Guédiawaye du Forum civil a annoncé la mise sur pied de la grande coalition citoyenne, lors d'un atelier sur "la capitalisation de l'évaluation du système d'intégrité locale".

FCHEIKH THIAM

De l'avis de Mouhamed Ndongue, coordinateur de la section de Guédiawaye du Forum civil, l'évaluation de l'intégrité locale a démontré des failles dans le système de gouvernance dans le département. Les problèmes de gestion, selon lui, sont devenus plus aigus, malgré les discours politiques entonnés durant la campagne des dernières élections locales, et les autorités locales sont aujourd'hui très loin des tracas des populations. Le constat du coordinateur du Forum civil de la section est sans appel : "A Guédiawaye, le système d'intégrité présente, du point de vue des piliers de la gouvernance locale, une inefficacité totale et sans précédent ; c'est pourquoi, la mairie de ville est la première à être épinglée pour manquement à des obligations de transpa-

rence, d'efficacité et d'équité."

"À la mairie de ville de Guédiawaye, remarque M. Ndongue, on note une arrogance des autorités vis-à-vis des populations et des acteurs. Aucune instance citoyenne démocratique et participative n'a vu le jour dans ce département où les acteurs font des prouesses inimaginables pour contribuer à l'émergence de leur localité. Il faut se rappeler que dans la théorie, la décentralisation a érigé la participation en principe". Selon lui, du point de vue des acteurs de la collectivité locale, aucun changement n'est encore visible, le secteur privé local est toujours absent dans les orientations de la commune, les conseils de quartiers ne savent pas comment et quand intervenir, les organisations communautaires de base restent toujours des greniers électoraux sans perspective aucune dans la prise de décisions.

Opacité

"Ceci démontre que le caractère participatif du budget n'est que leurre à Guédiawaye où les orientations budgétaires se passent, le plus souvent, dans le bureau du maire et approuvées difficilement par un conseil municipal découragé et fissuré par des combines orientées pour des raisons politiques ou personnelles. Les piliers fondamentaux de la Gouvernance locale à savoir la Transparence, l'Equité, l'Efficiency, l'Efficacité et la Redevabilité restent des chimères comme les projets tant déclinés lors de la quête aux suffrages. C'est fort de cela, que le Forum civil interpelle les citoyens et organisations de Guédiawaye à adhérer massivement à la grande coalition citoyenne qui est mise en place pour le contrôle citoyen et la Redevabilité", poursuit-il.

A moins d'un mois du début de l'hi-

PROCÈS DE TAHIBOU NDIAYE

L'éthique et la déontologie s'invitent aux débats

Hier, Sidy Mouhamed Diakhaté, ancien directeur des Domaines et successeur de Tahibou Ndiaye à la tête du Cadastre, a comparu hier pour apporter des éclairages sur les attributions des terrains ainsi que les procédures d'acquisition de baux.

À la suite du couple Mor Ndiaye et Mariama Diallo, Sidy Mouhamed Diakhaté, ancien directeur des Domaines, a comparu hier, en fin de matinée, devant la barre de la Cour de répression de l'enrichissement illicite (CREI). Le successeur de Tahibou Ndiaye (photo) à la direction du Cadastre a été interpellé sur les procédures d'attribution de terrain, les règles qui régissent la fonction publique, entre autres. D'emblée, ses éclairages ont porté sur les faits d'enrichissement illicite reprochés à Tahibou Ndiaye, son épouse et ses deux filles adoptives accusées aussi d'être à la tête d'un important patrimoine foncier. Dans son témoignage, M. Diakhaté a affirmé qu'il n'est pas interdit à une personne d'avoir plusieurs baux. "Ce n'est pas parce qu'on est directeur du Cadastre qu'on ne peut pas demander un terrain, puisqu'il s'agit d'un citoyen comme tout autre", a martelé le témoin, devant l'insistance de Me Moussa Félix Sow. Qui, voyant que le témoin campait sur sa position, a orienté ses questions sur l'éthique et la déontologie régissant les fonctionnaires.



Dans sa réponse, l'ancien receveur des domaines à Ngor-Almadies a soutenu qu'il n'est pas au courant d'un code interdisant à un fonctionnaire de bénéficier de quelque chose du fait de son statut. Toutefois, a-t-il ajouté : "C'est plutôt critiquable de profiter de ses positions pour acquérir des baux." Interpellé sur la signature que Tahibou Ndiaye a porté sur l'un des titres attribués à l'une de ses filles, M. Diakhaté a donné tort à son prédécesseur. "Cela peut être une erreur, et peut être corrigé au fil de la procédure. Ce n'est pas normal, on ne peut pas signer à la place d'une autre, sans une procuration", a-t-il indiqué. Il a également expliqué qu'aucune affectation de terrain pour un autre n'est possible sans l'accord des deux personnes.

Le défilé des témoins continue aujourd'hui, avec la poursuite de la déposition Sidy Mouhamad Diakhaté. Il sera suivi par le député Demba Diop dit Diop Sy cité parmi les bienfaiteurs de Tahibou Ndiaye et de son épouse Ndèye Aby Ndongue. ■

AMINATA FAYE (STAGIAIRE)

RAPPORT DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE DE 2014

9 200 prisonniers à cause de la drogue

"Mobilisons-nous pour une école à l'abri de la drogue", c'est le thème de la 28e édition de la semaine nationale de sensibilisation et de mobilisation sur les drogues, lancée hier dans le département de Pikine, par le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique Abdoulaye Daouda Diallo. En marge de cette cérémonie, Babacar Diouf, représentant de l'office des Nations unies contre les drogues (UNODC), a fait des révélations sur le dernier rapport de l'administration pénitentiaire. En 2014, sur les 36 028 personnes incarcérées, les 9 200, soit 25,6%, l'ont été pour trafic, détention et/ou usage de drogue. Fort de ces chiffres, il estime qu'il urge d'appuyer sur la prévention et la prise en charge socio-sanitaire des détenus qui sont dans les différentes prisons que compte le Sénégal. Il renseigne par ailleurs qu'un centre de prise en charge intégrée des addictions, une première du genre en Afrique de l'ouest, a été ouvert à Dakar, pour une meilleure prise en charge de la dépendance des drogues pour toutes les couches sociales.

Le ministre Abdoulaye Diallo, par ailleurs président du comité interministériel de la lutte contre la drogue, s'est lui appesanti sur l'usage de la drogue en milieu scolaire. "Déjà, une étude réalisée en 2007 par l'ONUUDC, en partenariat avec la division contrôle médico-scolaire (DCMS), sur l'usage des drogues au niveau du 1er cycle de l'enseignement général et technique dans 5 IDEN (inspection départementale de l'éducation nationale) et de l'IA (inspection d'académie), révélait que sur un échantillon de 3 100 élèves (dont 51,6 garçons et 48,4% de filles), 7% ont fumé du tabac, 1,4% du cannabis, 5,9% ont bu de l'alcool et moins de 2% ont consommé ou inhalé de l'héroïne, ou de la cocaïne". Selon Abdoulaye Diallo, le phénomène est très préoccupant et son impact sur le système éducatif peut être désastreux, si l'on n'y prend pas garde.

A ce propos, Babacar Diouf précise que l'usage des drogues pose 4 formes de problèmes : les drogues sont source d'insécurité pour les individus et les communautés ; elles ruinent les économies, menacent la paix sociale et sont parmi les causes de mortalité et de morbidité. "Il faut que les acteurs de l'école veillent à ce que la priorité soit accordée aussi bien aux missions pédagogiques qu'aux fonctions éducatives et que des modules axés sur l'éducation à la prévention des conduites addictives soient intégrés dans les curricula", a invité Abdoulaye Daouda Diallo. ■

CHEIKH THIAM

vernage, les membres de la section de Transparency international invitent les autorités locales à convoquer les acteurs locaux pour une préparation des prochaines pluies et évaluer au niveau local le plan décennal de lutte contre les inondations. "En son

temps, le Forum civil avait salué le caractère participatif d'attribution des logements sociaux, mais, note depuis un certain temps le retour à l'opacité de ce dossier et interpelle le gouvernement sur cet état de fait", nous dit M. Mouhamed Ndongue. ■

DÉFICIT DE PERSONNEL ET DE SERVICES DE SOINS

Diofior et Niakhar interpellent les autorités

À l'instar de presque tous les postes et districts sanitaires de la région de Fatick, le centre de santé de Diofior et le district de Niakhar souffrent de plusieurs maux dont un déficit de personnels et de services de soins. On y fait appel à des bénévoles. Les médecins lancent un appel aux autorités.

— VIVIANE DIATTA

Située à 85 kilomètres de Fatick, la commune de Diofior dispose de 14 postes sanitaires polarisés par un centre de santé. Cependant, ce centre dit de référence n'a pas de bloc opératoire, encore moins d'unité de radiologie. "Depuis que je suis là, je n'ai pas d'adjoint. Cela fait trois ans maintenant. Souvent, nous recrutons des médecins qui ont un contrat avec nous, qui nous aident un peu dans le travail, pendant un certain temps. Cela nous pose problème, parce que parfois, ils ne sont pas stables. Le reste du personnel, ce sont ceux qui nous viennent des postes de santé fermés. Une partie du personnel de ces postes a été affectée sans être remplacée, ce qui a causé leur fermeture", explique le médecin chef du centre de santé de Diofior, Docteur Mama Moussa Ndiaw (photo).



les soins puissent être faits. Donc, souvent une sage-femme assure la garde et en même temps accompagne l'évacuation en fonction de la pathologie. Dans ce cas, il faut que le médecin ou quelqu'un vienne assurer ses arrières. Heureusement que le ministère a inscrit

le centre dans son projet de 2016. On espère, avec l'appui de la mairie de Diofior, avoir au

moins un bloc", soutient-il. Avec l'ouverture du bloc gynécologique de l'hôpital de Fatick, ils sont un peu soulagés, sauf que le bloc n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière.

REPORTAGE

"Le centre de santé ne répond pas aux normes sanitaires"

Selon le médecin chef, le centre, même s'il est dit de référence, ne répond pas aux normes sanitaires. "Il y a la circu-

lation de l'air. Ce bâtiment est construit pour être un bâtiment administratif. Puisqu'ils n'ont pas fini le bâtiment pour loger les services de soins, on les a logés ici. Cela arrive fréquemment au Sénégal. Cela explique un peu le manque de plusieurs services de soins. C'est pourquoi le ministre l'a inscrit dans le programme de réhabilitation. Les structures, comme celles-là, ne sont pas adaptées pour procurer des soins de santé. Maintenant, il faut compléter le plateau parce qu'on est entouré de structures qui n'ont pas de plateaux. Il y a Thiadiaye qui a déjà un bloc, mais nous filtrons tous ceux qui viennent des îles du Saloum ; donc nous devons être le premier niveau de référence", souligne-t-il.

La structure ne détient pas d'unité de prise en charge des nouveau-nés. C'est la maternité qui fait le suivi de la mère et de l'enfant. "Il faut régler le déficit en termes de ressources humaines. Il faut aussi qu'on règle les infrastructures qui manquent. L'année passée, on a eu deux cas de décès maternel dans des circonstances extrêmement malheureuses : un à Fimela et l'autre à Djifère. Le déficit de personnel a fait qu'à un moment donné, la gestion des urgences n'était assurée que par des matrones. Nous avons fait un plaidoyer et le ministère nous a dotés d'un personnel, c'est-à-dire deux contractuels. Si vous avez un personnel qualifié, la distance n'est pas importante ; en plus, les routes sont bonnes", lance le médecin-chef.



Niakhar veut atteindre les ratios de l'OMS

Dans la commune de Niakhar, située à 10 kilomètres de Fatick, le ratio de l'organisation mondiale de la santé n'est pas respecté non plus. Le centre de santé du district sanitaire de Niakhar couvre 6 postes de santé. Selon le médecin-chef du district, Docteur Fatoumata Marie Konaté (photo), 20% des accouchements se font à domicile. "On a beaucoup d'accouchements à domicile et nous faisons beaucoup de sensibilisation pour lutter contre ce phénomène, parce que nous sommes dans une zone sère. Il y a la tradition, des croyances qui font que certaines femmes pensent que le fait d'accoucher à domicile, c'est de la bravoure, tout en ignorant les risques inhérents à ce fait", souligne Dr Konaté. Les naissances sont très nombreuses dans cette zone, à en croire le médecin-chef. "Nous avons une fréquence de 60% d'accouchements par mois. Les gens prennent beaucoup en considération le nombre d'enfants. Nous faisons beaucoup de sensibilisation pour éviter les grossesses précoces."

Ce district ne dispose que d'un seul médecin et Dr Konaté souhaite avoir un deuxième médecin. "Au niveau de la structure, on est beaucoup sollicité. Avec un seul médecin, il peut y avoir des gaps. On souhaite atteindre aussi le ratio, c'est-à-dire avoir une sage-femme pour 1500 femmes ou un infirmier pour 5 000 habitants", souhaite-elle. ■

MARCHE DE SOUTIEN AUX 600 AGENTS LICENCIÉS DE LA SENELEC

L'Utes engage la résistance

Les membres de l'Union des Travailleurs de l'Electricité du Sénégal (Utes) ont battu le macadam hier à travers les artères de la cité du Rail, pour soutenir les 600 agents licenciés par le Dg de la Senelec, Pape Dieng.

Affiliée à la Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal (Cnts), l'Utes regroupe l'ensemble des agents contractuels de la Senelec. Elle ne compte pas rester les bras croisés devant le licenciement de 600 agents. Hier, les travailleurs membres du syndicat ont remis un mémorandum au préfet, dans lequel ils crient leur colère et leur indignation. A les en croire, le directeur général Pape Dieng serait en train de faire des recrutements. Ils y voient du «népotisme et du clientélisme politique». Les manifestants ne comprennent pas ces recrutements, d'autant que, disent-ils, ces agents licenciés ont capitalisé une expérience professionnelle variant entre 1 et 15 ans au sein de la Senelec.

Le porte-parole Assane Sène est largement revenu sur les difficiles conditions de travail que rencontreraient leurs camarades sur le terrain. "Des cyclomoteurs qui sont d'une vétusté très avancée et en nombre très insuffisant, sans matériel de sécurité, sans imperméable, pendant l'hivernage, sans heures supplémentaires payées, alors que la plupart du temps, ils sont appelés à travailler jusqu'à 22 heures", telle a été sa plainte. Toujours dans le mémorandum, les sympathisants des 600 agents décrient la non-inscription de ces agents aux institutions sociales (Ipres, Caisse de Sécurité Sociale, Ipm). «Aujourd'hui, l'on dénombre 5 morts et 25 cas d'accidents graves en plein travail sans aucune assistance, ni prise en charge».

Les travailleurs interpellent le président de la République sur le sort de ces 600 pères et soutiens de familles qui n'augurent pas, selon eux, de lendemains meilleurs. Ainsi, saluant les efforts immenses déployés par Macky Sall, en créant des milliers d'emplois pour le succès du Plan Sénégal Emergent, ils s'interrogent sur le sens inverse emprunté par le Dg de la Senelec, en licenciant 600 agents, mettant en péril des centaines de familles. ■

BIRAHIM DIAW (THIES)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'économie verte, un enjeu dans le PSE

La croissance verte au Sénégal : enjeux, défis et priorités. C'est le thème qui était à l'ordre du jour, hier, au cours d'un atelier organisé par le ministère de l'Environnement et du Développement durable. Amadou Lamine Diagne, le directeur du financement et des partenariats du ministère de l'Environnement invite tous les acteurs économiques à intégrer l'économie verte dans la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent.

— ALIOU NGAMBY NDIAYE

L'économie verte et inclusive, une question de survie pour la majorité de nos populations qui dépendent étroitement de l'existence des ressources humaines. C'est ce qu'indique le directeur des financements et des partenariats au ministère de l'Environnement et du Développement durable. Amadou Lamine Diagne qui présidait hier à Dakar un atelier sur les défis, enjeux et priorités d'une croissance verte au Sénégal, appelle tous les secteurs

d'activités qui assurent la bonne tenue de l'activité économique au Sénégal, "à intégrer deux concepts dans le cadre de la mise en œuvre du PSE : l'économie verte dans le cadre de l'éradication de la pauvreté et du développement durable et le cadre institutionnel du développement durable". Une économie verte rime, selon M. Diagne, avec une "utilisation rationnelle des ressources naturelles et la limitation des déchets, en fonction des capacités d'absorption des écosystèmes". Dans ce sens, le Sénégal a adopté, le 21 avril 2015,

une loi interdisant l'utilisation des sachets plastiques à faible micronage. Cette loi a été même déjà votée à l'Assemblée nationale et entrera en vigueur 6 mois après sa publication sur le Journal officiel.

Les enjeux d'une économie verte pour le Sénégal sont multiples. Surtout dans un contexte où le pays aspire à l'émergence avec le Plan Sénégal Emergent. Cette croissance qui est visée doit être durable. Et d'après Amadou Lamine Diagne, "la durabilité économique et sociale, d'une part, et la durabilité environ-

nementale, d'autre part, sont non seulement compatibles, mais très complémentaires". Du moment où, reconnaît-il, "la croissance nuit souvent à l'environnement", avec une économie verte, le Sénégal pourrait réussir à "assurer la compatibilité entre durabilités économique et environnementale".

"L'objectif d'une économie verte à long terme est non seulement souhaitable pour préserver l'environnement, mais il est justifié économiquement car la croissance sera plus forte dans un scénario durable que dans un scénario de laisser-faire", analyse le directeur du financement et des partenariats au ministère de l'Environnement et du Développement durable.

En outre, Amadou Lamine Diagne rassure que le Sénégal "s'est inscrit dans une dynamique d'impulser une croissance à travers la stratégie décennale du PSE (2014-2023)". Le Sénégal a élaboré dans ce sens, informe M. Diagne, un rapport explo-

ratoire sur l'économie verte (REEV) depuis 2012. Un rapport qui met en exergue tous les enjeux de l'économie verte qu'il résume en trois catégories : "stimuler la croissance, créer des emplois et lutter contre la pauvreté". ■

MOTS FLÉCHÉS • N° 1160 (FORCE 3)

| | | | | | |
|---|---------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|----------------------------------|---------------------|
| Qui suit l'actualité Isoler du bruit | Prêtres Sélénium analysé | Dotés d'un gui Désahabillé | Encaustiquer Conseillers comme | Déesse Gaïa Assaisonnement | Ennuyeux, fatigant |
| Ordinateur personnel | Énonce Démonstratif féminin | Donné pour un accord | Dits un à un Dames endeuilées | Exposé du problème | |
| Il a du bétail Désabusé | | | | Colère d'enfant Cube à points | |
| | | | Absurde, grotesque | Aumône, bienfait Contusionné | |
| Diffusé à la télé | Sans doute Prénom de Pasteur | | | | |
| | | | | Arrivés parmi nous | Tourner à l'eigre |
| Elle a obtenu une bourse | Cours africain Pipeline | | Certaines (les) | | |
| | | | | | Rallie les chiens |
| Emblème de roi Ville du Maroc | | Déjeuner du chien | Ancien empereur Armes d'escrime | | |
| | | Empêcher Bandage d'auto | | A demi Derrière la glace | |
| Dépourvue de dents | Battre très fort Existe, vit | | | | |
| | | | | L'or du chimiste | Indique une liaison |
| Trop utilisée Présents | | | Groupe des meilleurs | | |
| | | | | Brutalement, tout d'un coup | |

horoscope

Bélier

☞ **Relationnel** : vous ne manquez pas une occasion de bousculer vos habitudes et de mettre un peu de fantaisie dans votre quotidien. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : si vous avez envie d'exposer une idée, de convaincre vos collaborateurs ou vos supérieurs, ce sera le bon jour. Pour d'autres, vous prendrez plaisir à avancer dans vos diverses démarches. ▼ **Bien-être** : vous afficherez optimisme et dynamisme.

Taureau

☞ **Relationnel** : en couple, vous éprouverez le besoin de vous rapprocher de votre moitié. Célibataire, ce sera une belle journée pour réfléchir à vos aspirations amoureuses. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : quoi que vous fassiez, aujourd'hui, vous avancerez à votre rythme, et ce, malgré un planning chargé. ▼ **Bien-être** : vous ferez attention à ne pas vous épuiser.

Gémeaux

☞ **Relationnel** : ce devrait être une jolie journée pour communiquer avec votre partenaire ou partager une soirée sympathique avec vos amis. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : belle journée pour rencontrer des personnes intéressantes qui vous seront utiles côté boulot. ▼ **Bien-être** : votre moral sera de retour !

Cancer

☞ **Relationnel** : vous serez plus sociable, plus ouvert aux autres ou plus disponible. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : la priorité sera donnée à vos projets et vous vous investirez totalement dans votre activité. ▼ **Bien-être** : vous serez très sensible à votre environnement.

Lion

☞ **Relationnel** : vous vous épanouirez pleinement dans votre vie amoureuse ou sociale. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous ne craignez pas de prendre des risques et donc de sortir des sentiers battus. ▼ **Bien-être** : vous veillerez à préserver votre équilibre de vie.

Vierge

☞ **Relationnel** : vos échanges avec les autres seront plus faciles, plus simples et donc plus à l'aise. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous devrez faire face à un emploi du temps chargé. Pour certains, attention aux petits imprévus. ▼ **Bien-être** : vous serez toujours sujet à quelques moments de fatigue.

Balance

☞ **Relationnel** : vous devrez peut-être dénouer une situation amicale ou amoureuse, voire familiale. Heureusement, rien de bien méchant. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : toujours aussi dynamique, vous aspirerez à plus d'action et donc plus de fantaisie dans votre activité. ▼ **Bien-être** : vous serez très réceptif à votre environnement.

Scorpion

☞ **Relationnel** : vous aspirerez à une certaine tranquillité et vous aurez envie de préserver votre équilibre familial ou amoureux. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous privilégieriez le travail d'équipe et vous prendrez un certain plaisir à partager vos connaissances. Pour d'autres, vous mettrez les choses au clair avec un supérieur. ▼ **Bien-être** : vous aurez envie de vous laisser porter par les événements.

Sagittaire

☞ **Relationnel** : vos échanges avec les autres seront plus sympathiques et donc plus épanouissants. Pour certains, vous serez moins disponibles en famille. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous prendrez un grand plaisir à travailler sur des projets audacieux et plein d'avenir. ▼ **Bien-être** : vous bénéficierez d'un joli capital énergétique.

Capricorne

☞ **Relationnel** : vous veillerez à entretenir de bonnes relations avec vos proches et donc votre famille. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : ce mercredi vous verra approfondir une situation ou un projet. ▼ **Bien-être** : vous parviendrez à faire face au stress.

Verseau

☞ **Relationnel** : belle journée pour les échanges, les rencontres ou pour une sortie, voire une invitation avec vos amis. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous aurez envie de prendre des initiatives et vous multiplierez les actions ou les démarches en tout genre. ▼ **Bien-être** : belle vitalité.

Poissons

☞ **Relationnel** : vous aurez tout simplement envie que vos proches vous montrent leur attachement. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : pour certains, il sera question de la gestion de votre budget. Pour d'autres, vous devrez envisager de modifier légèrement votre organisation de travail. ▼ **Bien-être** : encore des doutes ou des interrogations.

Solutions

MOTS FLÉCHÉS N°1159

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| C | B | A | C | P |
| T | R | A | M | A |
| A | N | S | E | T |
| E | N | T | E | T |
| E | E | X | E | R |
| C | O | N | T | O |
| U | N | I | B | I |
| B | R | E | C | H |
| L | K | R | E | U |
| R | E | S | E | D |
| E | T | N | A | N |
| C | A | S | S | E |
| O | S | L | T | S |
| T | R | I | B | U |
| T | O | L | E | S |
| G | E | N | E | S |

SUDOKU N°846

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 2 | 1 | 4 | 3 | 8 | 5 | 9 | 7 |
| 5 | 3 | 4 | 2 | 9 | 7 | 6 | 8 | 1 |
| 7 | 8 | 9 | 1 | 6 | 5 | 3 | 4 | 2 |
| 4 | 1 | 3 | 5 | 2 | 9 | 8 | 7 | 6 |
| 9 | 5 | 7 | 3 | 8 | 6 | 1 | 2 | 4 |
| 2 | 6 | 8 | 7 | 1 | 4 | 9 | 5 | 3 |
| 8 | 9 | 2 | 6 | 4 | 3 | 7 | 1 | 5 |
| 3 | 4 | 5 | 8 | 7 | 1 | 2 | 6 | 9 |
| 1 | 7 | 6 | 9 | 5 | 2 | 4 | 3 | 8 |

SUDOKU N° 847

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 4 | 7 | 1 | 8 | | | | |
| | | | 6 | 7 | | 9 | 8 | |
| 1 | 9 | | | | | 4 | 6 | |
| 7 | 5 | | | | 6 | 8 | | |
| 4 | | | | 2 | | | 9 | |
| | | 9 | 3 | 4 | | | 2 | 6 |
| | | | | | | | | |
| | | | 5 | | 2 | 6 | | |
| | 8 | 3 | | | | | | 9 |
| 5 | | 1 | | 9 | 7 | | 3 | 4 |

HEURES DE PRIÈRES

| | |
|-------------------------------------|------------------------------|
| HEURES DE MESSE | HEURES DE PRIÈRES MUSULMANES |
| • Cathédrale : 7H | • Fadiar : 05:40 |
| • Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30 | • Tisbar : 14:15 |
| • Saint Joseph : 6h30 - 18h30 | • Takussan : 17:00 |
| | • Timis : 19:45 |
| | • Guéwé : 20:45 |

MOT MÉLÉ EXPRESS N° 469

Femme défendant une cause

| | | | |
|-----------|----------|----------|----------|
| ANGLAISE | DERISION | HUITAINE | PROPAGER |
| ARPEINTER | ECHALOTE | ILLICITE | RABLE |
| AVOISINE | EFFICACE | MIRACULE | PACLETTE |
| BENNE | ELECTRON | MONAGALE | RENAITRE |
| BILER | EMBETANT | NEGOCIER | STORE |
| BOISER | FARBOLE | NELVIEME | TESTE |
| BULLETIN | FIFRE | PARDONNE | TRAIT |
| CANALISE | FOLIOTER | PLOMBIER | VALIDITE |
| COURRIER | GROFLEE | POKER | |
| CROYANTE | HOMONYME | PRESBYTE | |

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A | V | O | I | S | I | N | E | F | I | F | R | E | I | C | O | G | E | N |
| E | L | O | B | I | R | A | F | M | E | N | I | A | T | I | U | H | P | A |
| T | C | A | N | A | L | I | S | E | Y | S | E | T | T | E | L | C | A | R |
| Y | I | R | B | U | L | L | E | T | I | N | N | O | R | T | C | E | L | E |
| B | P | L | O | R | E | C | I | O | R | M | O | E | S | N | R | V | E | |
| S | F | L | E | Y | H | E | E | C | I | A | N | M | T | E | N | E | A | S |
| E | B | K | O | A | A | M | L | R | I | N | I | O | O | T | E | N | L | I |
| R | O | O | L | M | B | N | A | F | O | T | R | T | I | H | U | A | I | A |
| P | E | O | L | E | B | C | T | O | E | E | A | L | S | V | I | D | L | |
| R | T | L | T | S | U | I | R | E | I | R | R | U | O | C | I | T | I | O |
| E | I | A | I | L | E | A | E | C | A | C | I | F | F | E | E | R | T | N |
| E | N | N | E | B | P | R | P | R | O | P | A | G | E | R | M | E | E | A |
| T | E | L | A | C | A | N | O | M | A | R | P | E | N | T | E | R | A | D |

MOTS MELES • N° 468

L'exercice ne leur fait pas peur

SPORTIFS

NOTE DE LECTURE

L'Âme du monde

(Frédéric LENOIR, Editions NiL, 193 Pages)

Auteur à succès dont les livres sont traduits dans plus d'une vingtaine de langues, le philosophe et écrivain français Frédéric LENOIR nous livre dans cet extraordinaire bouquin conte initiatique, toute sa conception de la tolérance religieuse. Nous savions son rapport particulier avec la religion et avons apprécié son livre «Comment Jésus est devenu Dieu», livre qui a suscité une certaine controverse d'ailleurs mais qui, sur le plan des événements historiques, contient des références intéressantes.

Dans «L'Âme du monde», d'emblée, l'auteur nous rappelle en chapeau, cette phrase d'Albert Einstein : «l'expérience la plus belle et la plus profonde que puisse faire l'homme est celle du mystère». Toute la trame du livre est ainsi dégagée....

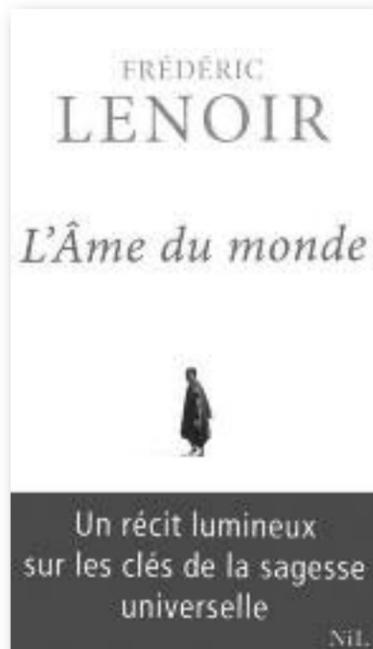
Il nous fait partager l'histoire de sept sages venant des quatre coins du monde et représentant les différents courants religieux et philosophiques. Ils se nomment Rabi Shlomo membre du courant libéral du judaïsme, Ansy, une nomade qui avait reçu le don de soigner les maladies, le Père Pedro, moine catholique, Ma Ananda, une mystique hindoue, Maître Kong, un sage chinois qui avait en charge un temple taoïste, Cheikh Youssuf, le fondateur d'une petite confrérie musulmane soufie du Nigéria et Gabrielle, une philosophe néerlandaise, fervente disciple des sages stoïciens et de Spinoza, membre d'une loge maçonnique féminine, accompagnée de sa fille de quatorze ans, Natina. Ils se retrouvent

tous parce qu'ayant reçu bizarrement dans leur sommeil un message divin leur demandant de se retrouver au monastère de Toulanka, un sanctuaire bouddhiste perché dans la montagne tibétaine.

Les sept, représentant les principales traditions philosophiques et spirituelles de l'humanité, à la façon étrange dont ils avaient été contactés, savaient que le destin les avait réunis pour une raison spéciale, mais laquelle ?

Ils seront rejoints par un vieux lama tibétain de Toulanka, Lama Dorjé, qui leur révéla avoir rêvé lui aussi accueillir sept sages étrangers et une jeune fille. Il les conduisit au monastère où vivaient une vingtaine de moines sous l'autorité d'un jeune moine de douze ans nommé Tanzin Pema Rinpoché qui, enfant a été reconnu comme la réincarnation d'un grand maître spirituel, le précédent chef du monastère Lama Tokden Rinpoché.

Les premiers jours qu'ils passèrent ensemble leur permirent de comprendre que chacun avait une



parfaite connaissance de sa propre tradition, mais aucun n'avait vraiment pris le temps d'étudier les autres courants spirituels du monde. Aussi, furent-ils étonnés de constater que, au-delà des divergences théoriques, il existait de

nombreux points communs dans la manière de vivre la spiritualité et qu'au fond, ils boivent tous à la même source, celle de la vie et de l'amour et que les divergences religieuses relèvent de «la parabole de l'éléphant». De leurs échanges, ils finirent par admettre que la vie spirituelle est belle par le foisonnement de ses chemins pour aller plus loin dans la compréhension du dévoilement de la Lumière divine.

De leur conclave, ils sortirent pour transmettre aux deux jeunes adolescents, Tanzin et Natina les clés de la sagesse universelle, la force bienveillante qui maintient l'harmonie de l'univers et ceci en sept clés qui traitent DU SENS DE LA VIE, DU CORPS ET DE L'ÂME, DE LA VRAIE LIBERTÉ, DE L'AMOUR, DU JARDIN DE L'ÂME, DE L'ART DE VIVRE et enfin DE L'ACCEPTATION DE CE QUI EST.

Les sages se quittèrent. Leur mission s'acheva ainsi. Les deux adolescents, après avoir recueilli leur message, se quittèrent eux aussi en se promettant d'échanger bientôt par voie épistolaire.

Comme Paulo Coelho, Frédéric Lenoir traite là aussi de «L'Âme du monde», cette formule des philosophes grecs de l'Antiquité qui, au-delà de tout dogme religieux, signifie la présence dans l'univers d'une force mystérieuse et bonne qui maintient l'ordre du monde

Très beau roman philosophique, pour apaiser nos cœurs... ■

AMETH GUISSÉ

SOIRÉE ANNIVERSAIRE Alias Diallo à l'assaut de Sorano

Pour la première fois, un chanteur sénégalais de salsa va organiser son anniversaire à Sorano. Il s'agit d'Alias Diallo, qui s'est confié à Enquête à quelques heures de sa manifestation prévue aujourd'hui même dans le premier théâtre sénégalais.



Sorano recevra ce jour un spectacle du chanteur Alias Diallo et de son orchestre. Ils fêtent le onzième anniversaire de leur groupe. «Aller à Sorano est pour moi une consécration», dit l'artiste dans un entretien avec Enquête. «Je parle de consécration parce que jamais dans l'histoire de la salsa au Sénégal, un artiste n'a organisé un show au théâtre national Daniel Sorano», explique-t-il. Ainsi, l'auteur de «ayo néné» est le premier qui «ose» relever ce défi. Un défi qui peut sembler ne pas avoir d'enjeu majeur vu que les rappeurs et les mbalaxmen se disputent des salles de plus grande envergure. Mais cela n'émeut pas notre salsero qui se voit comme le «meilleur» de ses pairs. «Il ne faut pas brûler les étapes. On va y aller doucement», indique-t-il. A juste titre d'ailleurs car certains ont bien essayé des échecs au Grand-théâtre et dans bien d'autres endroits, Sorano y compris.

Alias Diallo sait que cela peut arriver d'autant plus qu'il joue un mercredi. «Vous savez moi, je joue 5 fois dans la semaine et j'ai un public fidèle qui peut bien répondre à l'appel. Mais même si cinq personnes seulement viennent à cette soirée, je serai quand même content. Car j'ai atteint mon objectif qui est de me produire à Sorano», déclare-t-il.

Une première marquant un tournant dans l'évolution d'une musique au niveau national doit être grandiose. L'artiste en est conscient. «J'ai prévu de porter 80 costumes au cours de cette soirée», annonce-t-il. Pour chaque chanson, il portera 10 costumes. Pas moins. «J'ai mon secret pour y arriver et vous verrez que j'y arriverai». Que le public s'attende à voir des costumes dans des couleurs flashy. Il y aura du jaune, du mauve, du rose, etc, selon notre interlocuteur.

En outre, le «capo» de la musique salsa au Sénégal ne pourrait pas faire moins. «Il faut être Alias Diallo pour oser aller à Sorano. Il faut être Alias Diallo pour oser porter 80 costumes en une seule soirée. Je suis un faiseur de spectacles. Je suis le capo de la musique salsa au Sénégal. Car je suis le seul à avoir fait 10 vidéos clips et 4 albums en 10 ans», se glorifie-t-il. ■

BIGUÉ BOB

VERNISSAGE - ARTS PLASTIQUES

La galerie du manège fête ses dix ans, le 16 juin

Ouverte en mai 2005, la Galerie du Manège de l'Institut français de Dakar, sis à la rue Parchappe, fête cette année ses dix ans d'existence en organisant, à partir du 16 juin, une rétrospective d'arts plastiques intitulée «Création Contemporaine au Sénégal».



■ SOPHIANE BENGELOUN

Espace d'exposition unique en Afrique de l'Ouest et dans le réseau des Instituts français, la Galerie du Manège fête ses dix ans et propose, à cette occasion, une rétrospective inédite des temps forts de son existence. Baptisée «Création Contemporaine au Sénégal», ladite

exposition verra son vernissage se tenir le 16 juin prochain lors d'une grande fête mêlant musique, arts plastiques et arts urbains.

Retour en arrière dynamique sur dix ans d'activités, la collection d'œuvres choisies est le reflet d'une histoire collective avec une décennie d'engagement sur le terrain des arts visuels. Design, textiles, photos, vidéos, sculpture et peinture

seront les disciplines mises en valeur dans le cadre de cette rétrospective.

En tant qu'espace d'exposition, La Galerie du Manège a accueilli plus de soixante événements consacrés aux arts visuels, qu'il s'agisse d'expositions, de résidences ou d'événements «hors les murs». Ainsi, elle s'est peu à peu inscrite comme une plate-forme d'échanges, de production et d'édition de l'art contemporain de référence, ayant même récemment été citée parmi les dix galeries les plus importantes du continent : «Il est difficile de témoigner de ce que tout le monde a pu laisser comme empreinte en ces murs mais nous avons voulu un tant soit peu brosser un portrait de ce qui a été fait. Ces moments forts seront reconstruits avec des pièces qui n'ont pas déjà été vues, à quelques exceptions près. Ce sera aussi l'occasion de rendre hommage aux artistes disparus et à leur travail,

notamment en ce qui concerne les arts plastiques du Dakar des années 70 et 80», a déclaré Mauro Petroni, le commissaire de l'exposition.

Pour cette expo anniversaire, le focus sera mis sur les artistes locaux mais aussi sur des artistes étrangers basés au Sénégal : «L'une des missions de l'institut est de promouvoir l'art local, dans un cadre entièrement produit au Sénégal et aux normes de qualité mondiales. Nous sommes fiers d'avoir pu accompagner des artistes sénégalais qui aujourd'hui ont des carrières internationales», a expliqué Delphine Calmettes, la responsable Art Visuels de l'institut.

Rappelons que Manège a accueilli, ces dix dernières années, les plus grands noms de l'art contemporain africain. Parmi eux Samuel Fosso, Soly Cissé, Omar Ba, Iba Ndiaye, Barthélémy Togo, Fatou Kandé Senghor, Abdoulaye Konaté, Cheikh Ndiaye ou encore Billie Zangewa. Le vernissage sera enfin l'occasion d'offrir au public un catalogue anniversaire réalisé avec le soutien d'Eiffage Sénégal et de célébrer une décennie d'engagement artistique lors d'une grande soirée festive. Ce «Livre 10» sera un ouvrage long d'une quarantaine de pages qui présentera le concept et les œuvres exposées.

«Création Contemporaine au Sénégal» est ouverte au public du 16 juin au 30 septembre prochains. ■

FOOT

Comment s'y retrouver dans les différents classements économiques des clubs ?

Le plus riche! Le plus cher! La marque la plus forte! Comment s'y reconnaître dans les différents classements des clubs les plus puissants? Petite clarification à l'occasion de la publication, lundi, du rapport Brand Finance.



Loin des premiers rôles, Manchester United reste la "marque" football la plus forte.

“Football money league”, “World’s most valuable soccer teams”, “World’s most valuable football brands”... La multiplication des classements économiques annuels, aux hiérarchies parfois fluctuantes, peut introduire une certaine confusion sur la “vraie” puissance des clubs. L’explication tient au fait qu’ils ne mesurent pas la même chose: le club le plus “riche” (en revenus) n’est pas forcément le plus “cher” (sur le marché) ou le plus “fort” (en valeur de marque). En 2015, le Real occupe la première place dans deux de ces trois classements. Le club espagnol est d’ailleurs le seul, avec Manchester United, à figurer dans les trois “Top 5”.

Le cabinet Deloitte, star des “auditeurs” internationaux, ausculte chaque début d’année les revenus des clubs lors de la saison passée. Au printemps, le magazine américain

Forbes évalue ce que vous coûteraient les clubs les plus puissants s’il vous prenait l’envie de les acheter. Au terme de la saison, enfin, le Londonien Brand Finance s’attache à déterminer la valeur des marques de football. Ce dernier classement, publié lundi, replace Manchester United en tête, après deux années de domination du Bayern Munich. La marque MU est milliardaire en dollars, pas tout à fait en euros (993 ME). Le Real, star des deux autres classements (revenus et valeur marché), n’est “que” la 3e marque mondiale de football.

Dans le détail, le classement des revenus (Deloitte) est déterminé par l’addition des droits TV et des recettes de billetterie et de sponsoring (publicité et équipementier) générés chaque année par les clubs. Ces données fondent aussi la valeur des clubs sur le marché

(Forbes), mais celle-ci intègre en plus leur masse salariale (joueurs et staff) ou encore leurs actifs (stade, centre de formation...). La valeur de la marque de football (Brand Finance) résulte, elle, du calcul de la somme que devrait acquitter une société non propriétaire pour l’utiliser. Une certitude, quel que soit le classement, la crème du football ne connaît pas la crise. Revenus: +14%. Valeurs: +11%. Marques: +37% pour les 15 premiers!

“Le Ronaldo du commerce” vitamine Manchester United

Autre point commun aux différents classements: l’implacable progression des clubs anglais, boostés par des droits TV 2016-19 en hausse de 70%. Ils sont huit dans les Top 20 des revenus et des valeurs sur le marché, 18 parmi les 50 marques les plus fortes et même majoritaires (6) dans les 10 premiers de ce dernier classement. La marque FC Barcelone a beau s’enrichir de 25 ME grâce à la victoire de Messi and co. en Ligue des champions, Chelsea et City lui passent devant et font reculer le club catalan du 4e au 6e rang... “La valeur d’une marque de football se joue aussi bien dans les bureaux que sur le terrain”, relève Brand Finance. Le retour au premier plan de Manchester United “a ainsi été orchestré par (son vice-président) Ed Woodward, le Ronaldo du commerce dans le football”, s’enflamme le cabinet qui salue la capacité des Red Devils à surfer sur leurs succès passés pour compenser deux derniers exercices médiocres pour leur statut (7es et 4es). L’explosion des droits TV n’explique pas non plus à elle

REVUE TOUT TERRAIN

BARÇA

Après Dani Alves, Luis Enrique prolonge aussi, jusqu'en 2017

Le FC Barcelone enchaîne. Après la signature d’Aleix Vidal lundi, et la prolongation de contrat de Dani Alves ce mardi, le club blaugrana a annoncé dans la foulée que l’entraîneur Luis Enrique était prolongé jusqu’en juin 2017. “Je vous annonce la prolongation de Luis Enrique jusqu’en juin 2017”, a indiqué le président Josep Maria Bartomeu, lors d’une conférence de presse, alors que le coach ibérique était initialement lié au club jusqu’en 2016. L’intégralité de son staff est également reconduit, pour la même durée. Les conditions salariales de l’ancien milieu de terrain ont été réévaluées à la hausse, au terme d’une saison historique, ponctuée d’un triplé (Liga, Coupe du Roi, Ligue des champions).

...Les dirigeants démissionnent

Comme prévu, l’équipe dirigeante du FC Barcelone a démissionné ce mardi, afin de briguer sa réélection par les actionnaires du club. Cette décision intervient après une saison assombrie par des poursuites judiciaires mais couronnée par des exploits sportifs.

TRANSFERT

Sami Khedira à la Juventus

En fin de contrat avec le Real Madrid, Sami Khedira (28 ans, 54 sélections) s’est engagé jusqu’en 2019 avec la Juventus Turin. Le milieu international allemand touchera un salaire annuel de 4 millions d’euros, selon la presse italienne.

seule le bond spectaculaire des marques Southampton (+89%) et West Ham (+86%). L’impact de l’entraîneur, Ronald Koeman, dans le cas des Saints, et l’entrée en 2016 dans le stade olympique de Londres, dans celui des Hammers, sont des facteurs décisifs de leur valorisation record.

La marque PSG a multiplié sa valeur par 10 en 4 ans !

Les clubs français ? Le PSG est le seul à apparaître dans les trois classements. Selon Forbes, le club parisien est le 12e club le plus cher du monde (558 ME contre 2873 ME pour le Real). Pour la première fois, il a aussi intégré cette année le Top 5 des clubs

ALLEMAGNE

Kevin De Bruyne, joueur de l'année

Kevin De Bruyne (Wolfsburg) a été élu meilleur joueur de la saison de Bundesliga par ses pairs, avec plus de la moitié des suffrages (52,5%). Le Belge, qui était forfait contre la France dimanche, a devancé Arjen Robben (Bayern Munich, 23,5%) et Karim Bellarabi (Bayer Leverkusen, 6,6%). Définitivement transféré à Wolfsburg en janvier 2014, l’ex-milieu de Chelsea a marqué 10 buts et délivré 21 passes décisives en 2014-2015.

WEST HAM

Bilic nommé

Son arrivée était attendue dans les 48 heures, elle a finalement été officialisée dès ce mardi : Slaven Bilic sera bien le prochain entraîneur de West Ham. Le technicien croate, 48 ans, succède à Sam Allardyce dont le contrat avec les Hammers n’a pas été renouvelé. Il avait annoncé le 25 mai dernier son départ du Besiktas Istanbul.

NEWCASTLE

John Carver viré

John Carver n’est plus l’entraîneur de Newcastle. Selon l’ensemble de la presse anglaise, le coach de 50 ans a été remercié ce mardi par ses dirigeants. Il avait succédé à Alan Pardew à la tête des Magpies en janvier dernier, et n’a remporté que trois matches en cinq mois. Son départ fait suite à des mois très compliqués, dont une série de huit défaites consécutives en Premier League, un record pour le club. Newcastle s’est maintenu in extremis au sein de l’élite. Steve McClaren devrait le remplacer.

les plus riches (474 ME, 5e, contre 549 ME au Real Madrid). Le PSG est encore la plus marque hexagonale la mieux valorisée par Brand Finance avec une 9e place (une de mieux que l’an dernier), qui le situe, avec une valeur de 446 ME, devant la Juventus Turin, le vice-champion d’Europe (288 ME, 11e). Sa progression par rapport aux deux olympiques, Marseille et Lyon, témoigne du changement d’ère du football français. En quatre ans, sa valeur a décuplée (42 ME en 2012). Cette année, son challenger a aussi changé puisque l’OM (31e) et l’OL (38e) sont dépassés par un nouvel entrant dans le classement: l’AS Monaco (17e, 202 ME). ■

(LEQUIPE.FR)

COUPE DU SÉNÉGAL - 16ES DE FINALE

Uso -Jaraaf à l'affiche

■ LAYE DIALLO (STAGIAIRE)

Deux affiches très alléchantes vont retenir l’attention des férus de foot lors de ces 16es de finale de la Coupe du Sénégal. La première se joue dès cet après-midi au stade Demba Diop de Dakar. Elle va opposer deux clubs de l’élite. Éliminée par le Jaraaf (10e, 25 pts) au même stade de la Coupe de la Ligue, l’Union sportive de Ouakam

(5e, 33 pts) va tenter de prendre sa revanche sur les Vert et blanc de la Médina dans un match à élimination directe. Les Ouakamois sont en forme et pourraient même afficher un ascendant psychologique après leur large succès (3-0 ; 21e j.) en championnat, le 23 mai dernier. Cependant, le Jaraaf est une équipe très compétitive en Coupe du Sénégal. Il avait atomisé la modeste équipe de Thionck Essly (9-2) en 32es.

Dans les autres matches, le Ndiambour de Louga (L2) accueille Bambouck (N1). Us Parcelles Assainies, qui avait créé la surprise en sortant Linguère, reçoit Cneps de Thiès. Guédiawaye FC (L1) fera face à l’Us Rail (N1). Asc Kouly de Tivaouane (N2) défie Niary Tally (L1). Diambars de Saly (L1) retrouve Assur (N1). Zig Inter (N1) attend Dahra (L2). Le leader de la Ligue 2, l’Us Gorée, affronte Etoile Lusitana.

Ces 16es vont être clôturés demain avec notamment le deuxième choc entre l’As Douanes et Mbour Petite Côte. ■

Programme

Aujourd’hui

Stade Demba Diop

16h Etoile Lusitana - Us Gorée

18h Us Ouakam - Jaraaf

À Yoff

Racing Dakar- St-Louis FC

Amadou Barry

16h Us Parcelles Assainies - Cneps

18h Guédiawaye FC - Us Rail

A Tivaouane

16h Asc Kouly - Niary Tally

A Saly

16h Diambars - Assur

A Louga

16h Ndiambour - Bambouck

A Ziguinchor

16h Zig Inter - Dahra

Jeudi

Demba Diop

16h HLM - Casa Sport

18h As Douanes - Mbour PC

Amadou Barry

16h Dakar Sacré-Coeur - Bargueth

18h Asfa - Yeggo

A Thiès

16h Walidaan - As Pikine

A Saint-Louis

16h Université St-Louis - Génération Foot

18h Ndar Guédj - Ol. Ngor

SAISON TERMINÉE EN EUROPE

Fin de business autour du foot dans les restos et cafés

Écrans géants, wifi offert, groupes électrogènes... Voilà des éléments que de plus en plus de cafés et restaurants aménagent dans leurs places pour attirer les passionnés de foot et faire prospérer leurs business. Leurs chiffres d'affaires, qui montent sensiblement pendant les matches, va sans doute subir un coup avec la fin des championnats européens. Reportage dans quelques palaces de Dakar...

ABDOUL GOUDOUSY DIALLO (STAGIAIRE) & A.B.D

La saison 2014-2015 du football européen est bien finie. Une belle boucle pour le FC Barcelone qui a soulevé la Coupe aux grandes oreilles. Et naturellement, les Blaugrana ont fêté leur trophée comme il se doit. Des cris de joie qui ont fait trembler le stade de Berlin (en Allemagne) à la fête achevée lundi au stade Camp Nou, en passant par l'accueil à l'aéroport et la parade dans la ville de Barcelone... le club espagnol a nagé dans le bonheur total. Tout le contraire pour son adversaire de samedi dernier en finale de la Ligue des champions. Battus (3-1), les joueurs de la Juventus de Turin ont affiché des visages très tristes. Entre la déception du coach Massimo Allegri et les larmes d'Andrea Pirlo, Paul Pogba... le désarroi des Italiens était très expressif.

Mais cette défaite, surtout cette fin, ne fait pas de malheureux qu'en Italie. En plus des fans africains des Bianconeri (les noir et blanc), les propriétaires de bar, restaurant et café au Sénégal vont aussi être tristes. La fin de la saison va avoir un impact sur leurs affaires. Même si la plupart d'entre eux ne veulent pas donner des chiffres. "On réalise une moyenne de 500 000 F Cfa en jour ordinaire tandis que les jours de foot, ce montant augmente sensiblement", avoue Frédéric, gérant du Bazof, avec assurance. Il ajoute : "La possibilité d'offrir les matches de football aux clients est un plus commercial non négligeable".

Tout pour attirer du monde

Coupe du Monde, Coupes d'Afrique, championnats européens ou Ligue des champions occupent désormais une grande place dans l'offre de service des restaurants, clubs ou cafés de Dakar. L'idée est d'augmenter son chiffre d'affaires en attirant des "amis" ou "adversaires" d'un



soir qui veulent vivre une ambiance fun autour du foot. C'est le cas de l'étudiant Mamadou Oury Diallo, trouvé au Swiss Palace du Point E. "Je suis un habitué du lieu parce qu'il y a de l'ambiance. C'est un plaisir de regarder les matches ici, entouré de mes amis", soutient-il chicha à la main.

La plupart des clients sont étrangers : Tchadiens, Maghrébins ou encore Guinéens... Rien que leur accoutrement montre qu'ils sont des fanatiques : baskets, maillots des grandes équipes européennes avec parfois le nom de leur star préférée floquée derrière. Pour le gérant du restaurant, Mohamed, de nouveaux visages arrivent quand il y a un grand match. À l'image de l'affiche Paris-Chelsea du mardi 17 février comptant pour les 8es de finale aller de la Ligue des champions. L'endroit s'est rempli 20 minutes avant le début du match. Par petits groupes ou individuellement, ils viennent se mettre en "condition". Dès le coup d'envoi, les regards sont tournés vers l'écran fixé sur le mur. Les commentaires ne manquent pas. Des hurlements fusent lorsque le gardien de but de Chelsea arrête le coup de tête de Matuidi. Deux minutes plus tard, c'est Chelsea qui ouvre le score. La joie des "Anglais" contraste avec la tristesse des "Parisiens". C'est le moment pour

certain de passer la commande, les yeux toujours rivés sur l'écran. Les jeunes serveuses essayent tant bien que mal d'être à l'écoute des clients dans ce désordre et ce brouhaha indescriptibles. On se croirait au marché ou à la foire.

Mercredi 18, 2e journée des 8es de finale. Les Allemands de Schalke 04 défient les Espagnols du Real Madrid. L'Archibar, dans le centre-ville de Dakar, refuse du monde. Teint noir, petit de taille, Mehdi Camara est un habitué des lieux. Il est supporter merengue. "Nous venons uniquement pour suivre la Ligue des champions ou les différents championnats européens parce qu'il y a de l'ambiance et le coin est propre", dit-il au milieu de ses deux amis.

Ici, le propriétaire fait tout pour attirer des clients et faire prospérer ses affaires. Un projecteur permet de voir sur tout le long du mur le match en grand format. Comme au cinéma. Les images sont claires et le son est limpide. Certains clients font face au barman pour se faire servir. La chicha est remplacée par la cigarette. Quatre personnes de type occidental sont à fond concentrées sur le match, des bouteilles de vin à leur table. L'un d'entre eux, habillé en Tee-shirt et en short, tente de distraire ses amis avec une vidéo qui se trouve dans son téléphone portable tout en

jetant de temps à autre un coup d'œil furtif vers l'écran géant. Une occasion ratée du joueur madrilène, Gareth Bale, les replonge tous dans le match. Tout geste technique raté ou réussi est motif pour chamberer son voisin de table.

Ambiance ! Le mot est lâché. La plupart des clients laissent leurs téléviseurs à la maison pour changer d'air et vivre autrement les soirées Ligue des champions. De plus, des serveuses au barman, tous se mettent en mode "football" pour satisfaire les nombreux clients les jours de matches. "Il y a plus de monde quand les rencontres sont importantes", souffle Saïd, le gérant de l'Archibar... le deuxième but du Real Madrid (80e) l'interrompt.

A l'abri des délestages

Autre endroit, autre ambiance : Nous sommes au Bazof, non loin de l'avenue Bourguiba. L'ambiance est chic. Trois téléviseurs extra-plats, une à chaque pan de mur, font face au bar. L'endroit idéal pour regarder un match de football. Les clients assez nombreux ont l'air concentrés devant le spectacle. En réalité, ce n'est qu'une impression. "Aujourd'hui, il y a plus d'habitues des lieux que de férus du ballon rond, renseigne Frédéric le gérant. Il fallait venir pendant la CAN, là oui, il y avait du monde pour regarder les matches". Abdou Joseph, verre à la main, acquiesce. Lui qui suit le foot par intermittence, se sent dans sa maison : "Hier, lors du PSG-Chelsea, il y avait plus de clients, les Sénégalais sont très francophiles et donc suivent davantage les équipes françaises." "Le premier jour du carême explique sans doute le peu de clients-foot ce soir", souligne Bass, employé du lieu.

Jean Paul et Demba font partie des clients. Ils viennent tous les jours surtout pour "prendre du bon temps" et se "vider l'esprit" après une dure journée de travail. Seul, dans son coin, André regarde le match, il est madrilène à vue d'œil avec son maillot blanc. Son saut brusque et ses cris de joie viennent confirmer ce qui n'était au départ que soupçon lorsque Ronaldo trouve le chemin des filets. Il est venu au Bazof spécialement pour le match et attend deux autres amis avec qui il doit suivre la soirée foot. D'ailleurs, ces derniers ne tardent pas à arriver. Ils ont raté la première mi-temps mais semblent ravis de constater que leur équipe mène et domine les débats. "Nous sommes ici exceptionnellement parce qu'on a peur que les délestages nous privent de ce match", lance André.

AHCÈNE AÏT ABDELMALEK, SÉLECTIONNEUR DU BURUNDI
"Nous ne venons pas en victimes expiatoires"

L'équipe du Burundi, qui jouera contre celle du Sénégal ce samedi en éliminatoire de la CAN 2017, ne viendra pas "en victime expiatoire", malgré le statut de favori des Lions dans la poule K, a fait savoir son coach Ahcène Aït Abdelmalek. "Personne ne peut dire que le Sénégal n'est pas le favori mais nous ne venons pas ici en victimes expiatoires", a précisé le technicien algérien nommé à la tête de la sélection burundaise, en mars dernier.

Pour le sélectionneur du Burundi, qui a animé ce mardi sa première séance d'entraînement au stade Demba Diop, "d'ailleurs, c'est bien de commencer par le favori de la poule". "Ça nous permettra de savoir où nous nous situons et de pouvoir se rectifier si besoin est", a dit le technicien algérien qui avait conduit le Djoliba de Bamako en Ligue des champions contre le Jaraaf de Dakar en 2011. "Dans la poule K, ce n'est pas seulement le Sénégal qui est bon. Il y a aussi le Niger", a-t-il affirmé. "Ils ont pris part à des Coupes d'Afrique", a-t-il dit, rappelant qu'en Afrique, il n'y a plus de petites et de grandes nations de football. "Nous ne sommes plus dans les années 1960, nous sommes entrés dans la mondialisation au niveau du football", a assuré le technicien algérien.

Après ses diplômes obtenus en Allemagne, Ahcène Aït Abdelmalek a servi dans son pays, au Mali, au Cameroun avant de rejoindre le Burundi en mars dernier. En plus du Sénégal et du Burundi, la poule K compte le Niger qui va recevoir la Namibie, le dimanche 14 juin, pour le compte de la première journée des éliminatoires de la CAN 2017.

(APS)

"On paye le prix du billet par une boisson"

Ces soirées-foot sont donc attendues par les propriétaires parce qu'elles remplissent les caisses. Si Mohamed du Swiss Palace dit seulement faire un bon chiffre, Saïd gérant de l'Archibar, lui, préfère sourire et se frotter les mains, en guise de réponse. Cela en dit long...Tous l'avouent mais restent évasifs sur les chiffres.

Avec une consommation entre 1000 et 2000 F Cfa, toute personne peut suivre tranquillement toute la partie. C'est le cas d'André et de ses amis : "C'est comme au cinéma, on paye le prix du billet par une boisson et on a notre match". Et le propriétaire se frotte les mains. ■

9^{ème} Assemblée générale de l'Union des Gestionnaires d'Aéroports d'Afrique du Centre et de l'Ouest

Dakar Du 10 au 12 King Fadh Palace

Aéroports et Qualité de services